

GRIR

**GROUPE
DE RECHERCHE
ET D'INTERVENTION
RÉGIONALES**

**Personnes âgées amérindiennes
et modernisation**

Jacques St-Onge

juin 1990



Université du Québec à Chicoutimi

PERSONNES AGÉES AMÉRINDIENNES ET MODERNISATION
ÉTUDE DE LA VIE ASSOCIATIVE DES PERSONNES
AGÉES DANS QUATRE COMMUNAUTÉS
AMÉRINDIENNES DU QUÉBEC

Jacques St-Onge

Note de recherche no 11
Groupe de recherche et d'interventions Régionales
Université du Québec à Chicoutimi
Septembre 1990

Coordination à l'édition: Christiane Gagnon
Traitement de texte: Anne St-Onge, Christopher Chin et
Pauline Dionne
Révision linguistique: Julie St-Onge et comité de lecture du Grir

© Université du Québec à Chicoutimi
Dépôt légal — 4^e trimestre 1990

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN: 2-920730-13-4

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE: L'ÉVOLUTION RÉCENTE DU VIEILLISSEMENT AU QUÉBEC	5
1. L'INFLUENCE DE LA MODERNISATION SUR LES PERSONNES AGÉES	5
1.1. QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	6
1.2. AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIO-CULTURELLES	8
2. LES RÉPONSES SOCIALES AUX BESOINS DES PERSONNES AGÉES	10
2.1. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES	12
2.2. ILLUSTRATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DES PERSONNES AGÉES	14
3. CONTRIBUTION DES PERSONNES AGÉES À L'ÉVOLUTION DU QUÉBEC	16
DEUXIEME PARTIE: LES AMÉRINDIENS DU QUÉBEC	17
4. LA MARGINALITÉ DES PERSONNES AGÉES AUTOCHTONES	20
5. L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION SOCIALE	23
6. LES VIEILLES PERSONNES ... VUES PAR LES LEURS	25

7.	LA VIE ASSOCIATIVE CHEZ LES AMÉRINDIENS	29
7.1.	LES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS POUR LA DÉFENSE DES DROITS	30
7.2.	LES REGROUPEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL	31
8.	LA VIE ASSOCIATIVE DES PERSONNES AGÉES AMÉRINDIENNES	31
TROISIEME PARTIE: LES RÉSERVES MASHTEUIATSH, MINGAN, OBEDJIWAN ET TIMISKAMING		33
9.	LA CONSTITUTION DES RÉSERVES	33
10.	LES MONTAGNAIS	34
10.1.	MASHTEUIATSH	35
10.1.1.	La population de Mashteuiatsh	36
10.1.2.	Profil démographique de Mashteuiatsh	36
10.1.3.	Le conseil de bande	37
10.1.4.	Le cercle de ménagères de Pointe Bleue	39
10.1.5.	Le club d'âge d'or Kateri Tekakwitha	40
10.2.	MINGAN	41
10.2.1.	La population de Mingan	42
10.2.2.	Profil démographique de Mingan	43
10.2.3.	Le conseil de bande	44
10.2.4.	Les personnes âgées	46
11.	LES ATIKAMEKW	46
11.1.	OBEDJIWAN	47
11.1.1.	La population d'Obedjiwan	48
11.1.2.	Profil démographique d'Obedjiwan	49
11.1.3.	Le conseil de bande	50
11.1.4.	La place des personnes âgées dans la communauté	51
11.1.5.	Essai original de regroupement des anciens	52

12.	LES ALGONQUINS	52
12.1.	TIMISKAMING (TÉMISCAMINGUE)	53
12.1.1.	La population de Timiskaming	53
12.1.2.	Profil démographique de Timiskaming	54
12.1.3.	Le conseil de bande	55
12.1.4.	Les personnes âgées	57
13.	SYNTHESE	58
13.1.	CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL	58
13.2.	LES AUTOCHTONES, ENTITÉS COMPOSITES	59
13.3.	LA MOBILITÉ DE LA POPULATION	61
13.4.	DEGRÉ D'URBANISATION ET D'INTÉGRATION	62
	CONCLUSION	65
	PROLOGUE	69
	NOTES ET RÉFÉRENCES	71
	BIBLIOGRAPHIE	77
	ANNEXES	81
	Tableaux 1 à 10	83
	Note méthodologique	93

REMERCIEMENTS

Cette recherche a été rendue possible grâce aux subventions accordées par la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, du Décanat des études avancées et de la recherche et l'appui du Département des sciences humaines.

Mes collègues d'université, Huguette Bouchard et Jean-Pierre Deslauriers m'ont été d'un grand secours. La première pour m'avoir fourni d'importants documents inédits et le second pour son appui constant et ses judicieux conseils.

De façon toute particulière, je rends hommage à mes informateurs qui m'ont généreusement et patiemment aidé lors de ma recherche. Ces personnes sont, de Mashteuiatsh: Mariette et Hubert Jourdain, Albertine Courtois, Yvon Connolly, Diane Raphael, de Mingan: Pauline Natess, d'Obedjiwan: Gilbert Owashish, Fernand Denis-Damie, et de Timiskaming: Ardin Mc Bride, Marbel Mc Learen et Wayne Laperle.

LISTE DES TABLEAUX

- TABLEAU 1** Répartition des principaux groupes ethniques suivant leur importance numérique et relative dans la population totale, la proportion des jeunes et des vieillards, le taux de masculinité générale et âgée, le taux d'urbanisation et la langue parlée à la maison.
- TABLEAU 2** Variables indépendantes et intermédiaires reliées à la modernisation.
- TABLEAU 3** Évolution du nombre et du pourcentage des personnes âgées au Québec.
- TABLEAU 4** Évolution de la population totale, de la proportion des personnes âgées, des taux bruts de natalité et de mortalité, de l'espérance de vie, de l'accroissement naturel, du taux de masculinité et du taux d'urbanisation au Québec depuis 1951.
- TABLEAU 5** Pyramides des âges, Québec, 1961, 1981, 2001.
- TABLEAU 6** Mashteuiatsh, profils démographiques 1967, 1977, 1987.
- TABLEAU 7** Mingan, profils démographiques 1967, 1977, 1987.
- TABLEAU 8** Obedjiwan, profils démographiques 1967, 1977, 1987.
- TABLEAU 9** Timiskaming, profils démographiques 1967, 1977, 1987.
- TABLEAU 10** Revalorisation des personnes âgées.

INTRODUCTION

Ma formation en travail social et mes expériences professionnelles dans les services sociaux m'ont appris la grande importance sinon la nécessité des regroupements des personnes, peu importe leur statut, leurs caractéristiques, aussi bien pour la défense de leurs droits que pour leur propre épanouissement. La vie associative contribue généralement au développement socio-économique. Mon implication en gérontologie sociale depuis une dizaine d'années m'a permis de côtoyer et d'observer de nombreux groupes de personnes âgées ainsi que des professionnels oeuvrant auprès d'elles. A titre de professeur, j'ai constaté que les différents programmes de formation en gérontologie, actuellement en cours au Québec, faisaient peu de place au phénomène de regroupement des personnes âgées. Mes contacts sporadiques depuis plus de 25 ans, soit comme travailleur social ou soit comme professeur auprès des populations amérindiennes du Québec, m'ont fait constater la pauvreté de nos connaissances et la faiblesse de nos programmes de formation ou d'aide s'adressant aux personnes âgées amérindiennes.

Au cours des années 1984 et 1985, je me suis intéressé à l'étude des regroupements des personnes âgées tant au Québec qu'en France. J'ai tenté plus particulièrement d'évaluer l'influence des associations des personnes âgées sur le pouvoir politique provincial.

Ma préoccupation au début de cette recherche était de voir comment se présentait la vie associative des personnes âgées considérant les valeurs culturelles et les bouleversements socio-administratifs considérables auxquels sont confrontés les Amérindiens depuis quelques décades. Mes lectures et mes observations sur le terrain m'amenèrent à des réflexions encore plus générales. La récente publication *Vieillir à travers le monde* (Santerre et Létourneau 1989) m'a incité à revoir ma trajectoire, en m'invitant à considérer l'influence de la modernisation

sur les personnes âgées. Même si la modernisation et l'urbanisation rapide du Québec datent du début du siècle, les effets manifestes sur les personnes âgées ne se font sentir que depuis quelques dizaines d'années. Après avoir investi massivement dans les services aux personnes âgées, l'État québécois constate depuis quelques années son incapacité financière à répondre seul aux besoins grandissants des personnes âgées. C'est ainsi que les organismes communautaires furent sollicités pour assumer des responsabilités nouvelles et plus intenses. Trop absorbés à répondre d'urgence aux besoins des aînés en perte d'autonomie, autant l'État que les citoyens donnent l'impression de considérer les personnes âgées comme un fardeau plutôt que des collaborateurs au développement social et économique. Il s'agit d'une grave lacune car le retrait trop hâtif des personnes âgées constitue un "manque à gagner" important autant dans le domaine culturel que dans le domaine économique.

On connaît assez bien l'approche curative individuelle pour répondre aux besoins des aînés en perte d'autonomie et on commence à utiliser un peu plus l'approche collective dans le même domaine. Par contre, la force et l'énergie des associations des personnes âgées dans une perspective de développement sont méconnues.

Le présent rapport invite les intervenants sociaux, les administrateurs, les étudiants et tous ceux s'intéressant aux personnes âgées à prendre en compte ces constatations. Une invitation spéciale s'adresse à ceux qui interviennent ou interviendront dans les milieux amérindiens afin qu'ils n'oublient pas de respecter les traditions et le contexte particulier de ces gens tout en se servant des expériences des autres.

La première partie s'alimentant à l'histoire récente du Québec, présentera de façon rapide comment la modernisation mène à la dévalorisation des personnes âgées. Le même phénomène est observé dans les autres sociétés. Comme la vie associative des personnes âgées

a été le point de départ de la recherche, on retrouvera dans ce même chapitre une typologie d'associations avec mention des principales associations exclusives aux personnes âgées. Ces regroupements volontaires sont en quelque sorte l'expression de la résistance offerte par les personnes âgées aux effets pervers de la modernisation.

La deuxième partie situera rapidement l'importance et la place qu'occupent les Amérindiens au Québec ainsi que des constatations préliminaires sur la spécificité de leurs aînés.

La troisième partie fera état des observations recueillies sur le terrain de quatre communautés amérindiennes, soit Obedjiwan, Mashteuiatsh, Mingan et Timiskaming.

En conclusion, nous ferons des rapprochements entre le vieillissement actuel des Amérindiens et celui vécu par les Québécois trente à quarante ans auparavant. Certaines leçons peuvent en être tirées. Enfin, la dernière partie traitera de la méthodologie utilisée pour la réalisation de ce travail.

PREMIERE PARTIE: L'ÉVOLUTION RÉCENTE DU VIEILLISSEMENT AU QUÉBEC

Alors que les Québécois d'origine ethnique française représentent plus de 80% de la population (tableau 1) les 50 000 Autochtones du Québec ne représentent que 0,7% de la population totale. L'image globale du vieillissement au Québec en sera donc une où se retrouve plus facilement un col bleu de Montréal de langue française qu'un trappeur de la petite réserve de Némiscau, du comté d'Ungava et dont la langue d'usage est le cri et la langue seconde l'anglais.

1. L'INFLUENCE DE LA MODERNISATION SUR LES PERSONNES AGÉES

On réfère à la modernisation comme étant l'ensemble des changements par lesquels une société améliore sa productivité et de ce fait le niveau de vie de ses membres. En comparant le statut des gens âgés dans des sociétés se trouvant à des stades de développement différents, on a attribué la baisse de leur statut au processus de modernisation (Simmons, 1945). Certains auteurs (Cowgill et Holmes, 1972) puis (Cowgill, 1976) ont élaboré une méthode de comparaison des sociétés qui permet d'observer, chez les sociétés occidentales, une détérioration marquée du statut et de la qualité de vie des personnes âgées consécutivement au processus de modernisation.

Quatre phénomènes accompagnent la modernisation: Le progrès de la technologie sanitaire et économique ainsi que l'accélération des changements sociaux et culturels ou éducatifs (tableau 2). Ces phénomènes associés ont pour effet d'allonger la durée moyenne de la vie, d'augmenter la proportion des personnes âgées dans la population, d'accroître la mobilité horizontale et d'élever le niveau moyen d'instruction.

Cette théorie est cependant critiquée car le point de départ de la modernisation est difficile à situer, les étapes du processus sont floues, son impact sur les personnes âgées varie selon leur statut individuel antérieur et finalement, les effets négatifs et positifs varient sur les différentes tranches d'âge.

Il n'en demeure pas moins que le vieillissement individuel et collectif est un processus complexe où s'entrecroisent plusieurs axes auxquels se rattachent des variables biologiques, démographiques, socio-économiques, culturelles et psychologiques. Dans les sociétés agraires, les vieilles gens remplissaient des fonctions utiles et très appréciées. Elles jouissaient donc d'un statut plus élevé que dans les sociétés en voie de modernisation. Le Québec ne semble pas avoir évité cette détérioration de la qualité de vie des personnes âgées et c'est ce qui sera présenté à l'aide de repères identifiés plus loin. Ces derniers contribuent à la baisse du statut des personnes âgées. D'un côté, il y a augmentation de la demande de soins aux personnes âgées et de l'autre il y a retrait de leur contribution économique, culturelle et sociale. Ce retrait est caractérisé par la ségrégation sociale, morale et intellectuelle qui leur est imposée. Cela mène à la dévalorisation globale des personnes âgées.

1.1. QUELQUES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Il y a augmentation graduelle du nombre et du pourcentage des personnes âgées au Québec depuis le début du siècle. En 1901, on comptait 4,8% de personnes âgées de 65 ans et plus. En 1951, on en retrouve 5,7%, 8,8% en 1981 et l'estimé pour l'an 2001 se situe à 12,9% (voir tableau 3). Le vieillissement, à l'intérieur du groupe des 65 ans et plus, a aussi augmenté considérablement. Jusqu'aux années 1960, 32% des personnes âgées avaient plus de 75 ans. Ce sous-groupe atteint 35%

en 1981 et les prévisions indiquent qu'ils représenteront 44% en l'an 2001.

Ces données démographiques prennent de l'importance lorsqu'on sait que le degré de perte d'autonomie augmente avec l'âge, pour devenir une caractéristique généralisée des 85 ans et plus. Même si le nombre et le pourcentage des personnes âgées en perte d'autonomie sont importants, il ne faut pas oublier que de façon globale environ 70% des personnes de plus de 65 ans demeurent autonomes et n'ont besoin d'aucun service de santé particulier sans compter toutes celles qui continuent à apporter une contribution économique ou sociale à leur milieu.¹

Contrairement à la croyance populaire, même si la population vieillit, les gens d'aujourd'hui ne vivent pas tellement plus vieux que ceux d'autrefois. La grande responsable du vieillissement de la population c'est la baisse de la natalité. Il y avait 38,3 naissances par 1 000 de population en 1901. En 1951 on en comptait 29,8, tandis qu'en 1981 ce taux était réduit à 14,8 (tableau 4). Ce ralentissement remarquable dans la croissance de la population, dû principalement à la baisse du niveau de fécondité, a des effets directs sur la structure d'âge de la population. Les pyramides des âges au Québec de 1961 et 1981 ainsi que celle prévue pour l'an 2001, nous permettent de visualiser cette évolution (tableau 5).

Au Québec, on observe une forte augmentation du vieillissement de la population. Ainsi, au début du siècle prochain, nous passerons du statut de jeune société à celui de vieille société. De plus, on note les phénomènes de la féminisation du vieillissement (à partir de 40 ans) ainsi que l'augmentation du nombre des personnes très âgées (les 75 ans et même les 85 ans et plus) par rapport à l'ensemble des personnes âgées. Au sujet de la répartition géographique, on observe que le nombre et le pourcentage des personnes âgées augmentent, même dans les communautés en désintégration et que proportionnellement elles sont

beaucoup plus nombreuses à vivre dans les villes. Elles représentent 9,2% de la population urbaine et 7,6% de la population rurale en 1986.

1.2. AUTRES CONSIDÉRATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIO-CULTURELLES

A la fin du siècle dernier, la population canadienne française était majoritairement agricole. Aujourd'hui, bien que 20% des Québécois ne vivent pas dans des villes, la population strictement agricole compte pour moins de 3% suite à l'industrialisation et à l'urbanisation. En peu de temps, nous avons fait connaissance avec les vertus et les méfaits du salariat, de la retraite, de la sécurité du revenu, des H.L.M. et des centres d'accueil. La famille élargie d'autrefois devient bi-générationnelle, où les vieux n'ont plus de place physiquement et socialement. Les femmes continuent à assumer la quasi totalité du soutien aux personnes âgées, de moins en moins dans leur propre foyer mais comme employées dans les centres d'accueil ou bénévoles dans leur milieu.

La principale cause des changements affectant le mode de vie des Québécois est probablement l'éclatement de l'occupation, autrefois polyvalente et polyfonctionnelle. Le travail, avec le temps, est devenu coupé en deux. D'un côté, le travail plus ou moins spécialisé, reconnu socialement, auquel est attaché une rémunération ou un salaire. De l'autre côté se retrouvent toutes les autres formes de travail, non salariées et non reconnues socialement, dans lesquelles entre le travail des jeunes, des femmes au foyer, des vieillards à la retraite et le "bénévolat".

La retraite, invention consécutive à une économie salariée, prive la personne âgée de son statut social de travailleur en même temps que de revenus réguliers. Cette baisse du revenu était de 42% en 1986. La femme âgée d'aujourd'hui, qui a été généralement exclue du marché du travail (salié), se voit donc grandement pénalisée financièrement, n'ayant pas contribué à un régime de retraite. Actuellement la moitié

des personnes âgées (dont les 2/3 sont des femmes) ont droit au supplément de revenu garanti. Cette mesure est considérée insuffisante pour élever leurs revenus personnels au-dessus du seuil de pauvreté. Cet état de pauvreté est d'autant plus inquiétant qu'on connaît les répercussions majeures du niveau de revenus sur la qualité de la nourriture, sur l'état de santé, sur l'inclusion et la participation sociales des individus.² Si l'analphabétisme était le lot de la population rurale d'autrefois, les vieux d'aujourd'hui sont de plus en plus scolarisés et le seront davantage dans l'avenir.

Analysée sous les quatre angles de la démographie, du genre de vie, de l'évolution de la famille et de la technicisation du savoir, on constate que l'amélioration générale que connaît notre société se fait au profit des plus jeunes et au détriment des personnes âgées qui se sentent de plus en plus marginalisées.³ Ces manifestations se font sentir depuis une centaine d'années et sont plus prononcées depuis les derniers cinquante ans. La confirmation de la théorie de la modernisation semble évidente. Heureusement, cette perspective pessimiste a été atténuée par l'intervention massive de l'État depuis une quarantaine d'années. On peut référer à certaines lois cadres ou programmes importants, tels la Loi de sécurité de la vieillesse (1951), la Loi d'assistance vieillesse (1952), l'Assurance hospitalisation (1960), le Régime des rentes du Québec (1965), le Supplément de revenu garanti (1966), la Loi de la santé et des services sociaux (1971), l'Abolition de l'âge obligatoire de la retraite (1984), les programmes d'aide à l'habitation etc.

Il faut toutefois noter que la récession économique du début des années 80 a contribué à l'éclosion d'un nouveau climat de libéralisme économique mettant en valeur les principes de privatisation et de réduction des dépenses gouvernementales. Faute de diminuer ses dépenses, l'Etat essaie de ne pas trop les accroître face à une dépendance déjà établie et à une augmentation marquée des besoins des personnes âgées. Comme résultantes on observe l'emphase mise sur le maintien à domicile des personnes âgées et la

désinstitutionnalisation. Cela explique donc un nouveau partage de responsabilités entre l'Etat, la communauté et les individus. De façon concomitante, on assiste à un éveil de la population qui se manifeste par une prise de conscience collective des problèmes psycho-sociaux. De façon plus particulière, cet éveil se manifeste par le regroupement d'individus âgés et même intergénérationnels pour la défense des droits des aînés et la mise sur pied de services multiples destinés aux personnes âgées.⁴

2. LES RÉPONSES SOCIALES AUX BESOINS DES PERSONNES AGÉES

La dévalorisation de la personne âgée est graduellement apparue en concordance avec la modification de la structure d'âge, l'apparition des changements technologiques et informatiques, la modification de la famille, la réorganisation du travail et la nouvelle façon de transmettre le savoir. En l'espace de cinquante ans, les personnes âgées ont subi un changement de statut, qui ne renvoie plus à des notions de prestige et d'utilité, mais bien, à des éléments négatifs comme la perte de rôles et l'absence des normes.

La prise de la retraite, entraînant une diminution de revenu et produisant un certain rétrécissement de l'environnement social, arrive à un moment où les personnes ont encore des besoins de relations humaines et ont des besoins médicaux accrus. Cette distance réciproque créée entre l'individu et son milieu, ou "désengagement social" est propice à l'éclosion de la marginalité des personnes âgées. Au lieu de se poser la question: "Que peuvent faire les personnes âgées pour la société?", on a persisté à définir leurs besoins et tenter d'y répondre. La société ne leur a pas reconnu de rôles positifs spécifiques, bien qu'elle ait identifié pour eux leurs besoins et qu'elle tente d'y répondre. Dans ce sens, les personnes âgées sont devenues un groupe marginalisé. Leurs besoins ont fait l'objet de nombreuses recherches et l'État a mis sur pied une quantité de programmes afin d'y répondre. La vieillesse devient

l'objet de politiques sociales. Ce faisant, l'État a considérablement diminué la responsabilité morale des enfants envers les parents vieillissants. Certains programmes gouvernementaux ont contribué à isoler davantage physiquement et psychologiquement les personnes âgées.

La récession économique du début des années quatre-vingt, combinée à la croissance du nombre de personnes âgées, amenèrent le gouvernement à partager ses responsabilités avec les organismes communautaires et les familles. Ce nouveau partage peut être considéré heureux sous les angles de l'humanisation et la flexibilité des services. Cela eut également pour effet de provoquer une prise de conscience collective amenant la population à prendre plus directement ses responsabilités face à leurs aînés.

Au cours des deux dernières décennies, on a vu surgir des revendications nouvelles de la part des personnes retraitées. Bien que le phénomène associatif ne soit pas lié nécessairement à des situations problématiques, il semble que le désir et l'action de se regrouper des personnes âgées aient augmenté à mesure que ce groupe prenait conscience de sa marginalisation croissante.⁵

Plusieurs associations volontaires servent à combler les lacunes causées par l'absence ou la transformation des cadres de sociabilité. Ces associations viennent répondre à des besoins d'interaction humaine dont sont privées les personnes marginalisées, exclues ou isolées du reste de la collectivité. Ces endroits deviennent des lieux d'élaboration de nouvelles normes. Elles répondent à des besoins qui autrefois trouvaient écho dans la famille, le voisinage ou l'entreprise. Les associations sont pour les personnes âgées non seulement un lieu qui permet de compenser la perte des rôles antérieurs et de créer un nouvel environnement, mais aussi un endroit pour exprimer une perception

personnelle de leurs besoins et une démonstration originale de leur façon d'y répondre.

La fonction de protection de ses membres, prise individuellement ou collectivement, est certes la plus importante pour les associations de personnes âgées. Il ne faudrait pas toutefois que l'importance de cette fonction nous porte à ignorer celle de développement. En effet, comme toutes les autres associations, les regroupements de personnes âgées font partie intégrante du tissu social de la communauté et contribuent donc à son fonctionnement.

Dans un certain sens, leurs associations sont un peu les porte-parole de ce que peuvent et veulent faire les personnes âgées pour la société. Il s'agit là d'un moyen parmi tant d'autres, utilisé par les personnes âgées afin de contrer la dévalorisation engendrée par la modernisation.

2.1. TYPOLOGIE DES ASSOCIATIONS VOLONTAIRES

La montée de la vie associative peut être considérée comme un réajustement de l'organisation sociale face à l'ampleur du vieillissement. Il convient dès le début de distinguer deux grandes catégories d'associations volontaires concernées par le vieillissement. Il y a celles qui regroupent majoritairement des personnes âgées et les autres vouées au bien-être de celles-ci, organisées et composées principalement par des professionnels et des bénévoles.

Dion définit l'association volontaire comme,

l'union officielle, durable, sans but lucratif de plusieurs personnes qui se sont entendues de leur plein gré pour mettre en commun certaines ressources et poursuivre ensemble, de façon régulière et par leurs propres moyens, des fins particulières qui leurs sont tangentiels.⁶

Plusieurs typologies ont été suggérées pour caractériser les associations.⁷ Les auteurs suggèrent des classifications différentes selon des caractéristiques se référant à la taille des groupes, au type des adhérents, au genre de leurs activités, aux objectifs poursuivis, aux fonctions assumées, au degré de solidarité des membres ou même au degré de conflit avec l'environnement social. Dans le domaine de la gérontologie, une autre façon relativement répandue de distinguer les groupes consiste à s'appuyer sur les axes expressif/instrumental. L'axe "expressif" réfère aux intérêts marqués par le groupe pour le développement personnel de ses membres, tandis que celui "instrumental" renvoie aux objectifs de réalisation de changements sociaux ou d'action communautaire. A ces deux dimensions, expressive ou instrumentale, se greffent quatre fonctions.

La dimension "expressive" comprend les fonctions psycho-sociales et récréatives. Correspondent donc à la fonction psycho-sociale toutes associations qui tentent de répondre aux besoins de socialisation, d'appartenance, de sécurité ou de réalisation de soi de ses membres. Correspondrait à la fonction récréative, toutes organisations qui proposent à leurs membres des activités culturelles, physiques, artisanales ou touristiques.

La dimension "instrumentale" comprend les fonctions de développement communautaire et de revendication socio-politique. Ainsi, répondent à cette dimension les associations qui exercent des actions dans le but de s'impliquer dans leur milieu immédiat par le développement communautaire. Il s'agit en quelque sorte d'une fonction de relais entre le milieu naturel et les technocrates.

Certaines associations vont d'abord sur le plan socio-politique et se font l'écho d'une tranche de la population afin d'exprimer les frustrations socio-économiques et redonner de meilleures conditions de vie aux personnes âgées.

2.2. ILLUSTRATION DE LA VIE ASSOCIATIVE DES PERSONNES AGÉES

De façon concrète, il convient de voir en général et à l'aide de quelques exemples, comment les personnes âgées se regroupent volontairement, repoussant ainsi le processus de la modernisation qui tente de les marginaliser.

Pratt⁸, en 1984, évaluait que sur le seul plan quantitatif, le tiers des 2,3 millions de personnes âgées canadiennes de plus de 65 ans étaient membres de l'un ou l'autre des 4 000 clubs qui leur sont exclusifs. A ce nombre, il faut ajouter les très nombreuses personnes âgées membres de différents groupes ou associations ouverts à tous citoyens sans considération de l'âge.

A titre d'illustration, trois regroupements particulièrement connus au Québec méritent d'être cités. La Fédération des clubs d'âge d'or (FADOQ)⁹ est sans contredit l'organisme le plus représentatif de par sa structure et sa présence sur tout le territoire québécois. Ses 150 000 membres, provenant de plus de 1000 clubs locaux et regroupés en dix-huit conseils régionaux, luttent contre l'insécurité, l'isolement, l'inactivité et l'inutilité: les quatre "i" selon leur slogan. Au-delà de l'image et du slogan, les clubs d'âge d'or présentent des activités de loisir et d'entraide communautaires très variées. La fédération est acceptée comme porte-parole auprès des organismes gouvernementaux auxquels elle présente régulièrement des demandes et avis.

Pour sa part, l'Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (AQDR)¹⁰, avec un membership beaucoup plus modeste (environ 15 000 personnes de 50 ans et plus réparties en une quarantaine de sections) tire son originalité de ses objectifs de revendication. L'association s'affiche clairement comme un groupe de pression, portant son action auprès des trois paliers gouvernementaux: municipal, provincial et fédéral. Sa principale préoccupation est centrée

sur la défense des droits des personnes âgées, principalement dans le domaine économique.

Le troisième groupe, le Forum des citoyens âgés de Montréal¹¹, retient l'attention pour sa particularité. Issu du milieu anglophone (1965), le forum compte actuellement environ 450 membres individuels dont les trois quarts sont francophones. Il s'agit d'un lieu de rencontres, d'échanges et de concertation dans le domaine de l'action sociale. Ce groupe est donc très différent des deux premiers de par sa visibilité et ses objectifs. Il y a pourtant beaucoup plus que ces trois groupes au Québec s'en tenir à ces groupes ferait preuve de réductionnisme et d'injustice.

L'étude de Brault (1985)¹², menée sur une partie importante du territoire de la province représentant la grande majorité des Québécois, nous informe de la présence de 65 associations volontaires de personnes âgées autres que la FADOQ et l'AQDR. Par extrapolation, on pourrait prétendre qu'il existe une centaine d'associations, sans pouvoir toutefois avancer de chiffres pour le nombre de membres. Ce travail très intéressant nous éclaire sur l'originalité, la créativité et la diversité des objectifs et des réalisations de ces regroupements, allant des loisirs à la coopérative de services en passant par le socio-culturel et l'éducatif.

Brault (1987)¹³ regroupe dans la catégorie d'"inventions sociales" les activités de certaines associations de personnes retraitées. En fait, ces activités comportent des éléments novateurs ou des adaptations nouvelles à un environnement naturel et social conçues afin de répondre à des besoins particuliers. Elle cite en exemple des types de coopératives de services ou d'entraide (habitation, accueil, dépanneur, entraide, recyclage), lesquelles permettent et encouragent l'élargissement de la solidarité faisant en sorte que chaque membre aie, selon ses ressources, le privilège de donner en même temps que le droit de recevoir.

3. CONTRIBUTION DES PERSONNES AGÉES À L'ÉVOLUTION DU QUÉBEC

Nous connaissons tous des personnes de 65 ans et plus qui continuent leurs activités politiques, économiques et sociales et participent ainsi au développement de leur communauté. La contribution des aînés a déjà fait l'objet d'un colloque provincial¹⁴ et fut démontrée par de nombreuses personnalités provenant de différentes sphères d'activités. Mais il faut plus que des engagements individuels pour démontrer l'intégration sociale d'un groupe d'âge précis de la population. A mon avis, les associations volontaires des personnes âgées constituent une partie de la démonstration d'un début d'intégration. Bien sûr, les personnes âgées adhèrent principalement et majoritairement à leurs groupes afin d'y trouver des réponses à leurs besoins de survie ou d'épanouissement. Il en va de même pour les autres groupes d'âge de notre société.

Pour l'observateur plus averti, il est clair que les associations volontaires des personnes âgées s'inscrivent dans un courant de développement communautaire. Certaines associations sont graduellement devenues la voix officielle des personnes âgées, voix qui ne peut plus être écartée de la conscience politique. Ces associations se sont taillées une place dans la structure sociale actuelle au Québec, à l'image des autres regroupements intergénérationnels. Les actions et les prises de position des associations des personnes âgées illustrent leur volonté collective d'agir sur les plans politique, économique et social dans le but d'améliorer, bien sûr, leur propre condition de vie, mais aussi celle de toute la population. N'est-ce pas là un signe d'intégration inscrit dans le processus même de la modernisation! La vie associative devient donc un moyen efficace pour les personnes âgées de contourner certains effets négatifs que leur réservait la modernisation.

DEUXIEME PARTIE: LES AMÉRINDIENS DU QUÉBEC

Le Secrétariat aux affaires autochtones¹⁵ évalue la population autochtone au Québec à environ 50 000 personnes, regroupées en 11 nations¹⁶. Les Inuits, au nombre de près de 6 000, vivent à l'extrême nord du Québec entre le 55^{ième} et 63^{ième} parallèle, sur les côtes des baies d'Hudson et d'Ungava. Ils habitent quatorze villages. Leur présence sur le territoire nordique du Québec remonte, selon l'archéologie et la tradition orale, entre 2 500 et 1 000 avant J.C.. L'histoire plus récente se retrace à partir du début du XVII^e siècle.

Les dix autres nations autochtones, auxquelles on réfère comme nations amérindiennes sont:

La Famille Algonquine:

Les ABENAQUIS, au nombre de 1 048 dont 371 résident dans deux villages; langues parlées: français et anglais¹⁷.

Les ALGONQUINS, au nombre de 4 738 dont 3 326 résident dans neuf villages; langues parlées: algonquin, français et anglais.

Les ATIKAMEKW, au nombre de 3 208 dont 2 939 résident dans trois villages; langues parlées: attikamek et français.

Les CRIS, au nombre de 8 510 dont 7 634 résident dans neuf villages; langues parlées: cris, français et anglais.

Les MALECITES, au nombre de 212, possèdent un territoire qu'ils n'habitent pas; langue parlée: français.

Les MICMACS, au nombre de 2 865 dont 1 785 résident dans trois villages; langues parlées: micmac, français et anglais.

Les MONTAGNAIS, au nombre de 9 039 dont 7 483 résident dans neuf villages; langues parlées: montagnais et français.

Les NASKAPIS, au nombre de 409 dont 392 résident dans un village; langues parlées: naskapi et anglais.

La Famille Iroquoise

Les HURONS, au nombre de 1 890 dont 839 résident dans un village; langue parlée: français.

Les MOHAWKS, au nombre de 10 692 dont 9 746 résident dans trois villages; langues parlées: montagnais et anglais.

Ces dix nations amérindiennes totalisent près de 43 500 personnes dont 34 500 habitent quarante villages ou réserves¹⁸, répartis sur tout le territoire québécois en bas du 55^{ième} parallèle. Il y a 9 000 autres Amérindiens qui vivent hors réserves dans les communautés blanches.

Des onze nations autochtones, neuf ont conservé leur langue maternelle spécifique. Leur langue seconde est le français pour sept nations et l'anglais pour deux autres. Seules deux nations parlent exclusivement le français. Sauf pour les Inuits et les Cris, les Autochtones n'ont pas d'alphabet, par conséquent pas d'écriture. Ils possèdent cependant de véritables langues pourvues d'une structure grammaticale et d'un vocabulaire riche et nuancé.

Les regroupements géographiques distincts autant que l'usage et la conservation des langues spécifiques témoignent de l'existence de caractères culturels différents d'une nation autochtone à l'autre. La dimension de la communauté autochtone ainsi que son éloignement ou sa proximité des centres ruraux ou urbains blancs sont également des facteurs très influents sur leur culture.

Ces quelques données démographiques, géographiques et linguistiques suffisent pour attirer notre attention et nous inciter à regarder avec beaucoup de prudence les études et publications sur les Autochtones du Québec qui parfois peuvent laisser croire en la présence d'un seul bloc culturel monolithique. Il demeure toutefois qu'il peut et qu'il y a des ressemblances réelles ou des similitudes. Faute de précisions et pour des motifs pratiques, il faut se résigner à accepter des données globales ou schématiques afin de cerner certaines réalités. Il en sera ainsi lorsqu'on essayera de tracer certaines caractéristiques des personnes âgées et des associations. En d'autres mots, il serait fastidieux et peu utile à ce moment-ci de considérer isolément toutes les nations autochtones au Québec.

Les structures sociales des communautés autochtones sont différentes des organisations rurales ou urbaines des communautés blanches québécoises. En effet, les réserves sont dirigées par des conseils de bande ayant des degrés d'autonomie variés et qui laissent plus ou moins de place selon les endroits aux influences des gouvernements provincial et fédéral. Dans un chapitre subséquent, nous verrons un peu plus en détail le fonctionnement des conseils de bande. Il importe de souligner que la structure sociale influence grandement le vécu quotidien des populations, y compris bien sûr la place qu'occupent les personnes âgées dans la communauté, ainsi que l'existence et l'intensité de la vie associative de leurs membres.

Pour des fins d'ordre pratique, dans le présent travail les Inuits ont été soustraits de notre préoccupation. En effet, leur particularité linguistique ainsi que leur situation géographique en font un ensemble assez différent des dix autres nations amérindiennes.

Nous excluons également de nos observations, la situation des quelques 9 000 Amérindiens qui vivent hors réserve au Québec. Ce groupe mérite bien sûr une attention particulière. Certaines études, dont l'une déjà entreprise en Alberta¹⁹ et particulièrement prometteuse, sont nécessaires pour mieux comprendre les Amérindiens intégrés dans les communautés blanches et plus particulièrement les personnes âgées, afin de leur offrir des services adaptés à leur situation.

4. LA MARGINALITÉ DES PERSONNES AGÉES CHEZ LES AUTOCHTONES

Ellen Corin nous rappelle que,

la position que la vieillesse et les personnes âgées occupe dans la science anthropologique est étrangement similaire à celle que leur assignent nos sociétés post-industrielles: une position marginale par le peu d'intérêt que suscitent les études effectuées dans ce champ, marginal aussi, ...²⁰

Sans prétendre résumer l'opinion des anthropologues, il est intéressant de se rappeler que le comportement des sociétés présente une suite logique, dans le sens que le passé permet de comprendre le présent. Il est donc opportun de se rendre compte également que la marginalité des personnes âgées d'aujourd'hui était également présente hier.

Généralement, les anthropologues réfèrent aux populations qui nous intéressent en les regroupant sous le nom de sociétés dites primitives. Les chasseurs-cueilleurs, nomades pour la plupart, avaient des

conditions de vie précaires. Le problème de la nourriture était central. La dureté de l'existence voulait que les faibles soient éliminés, donc les plus âgés étaient les plus solides. Certains tabous alimentaires avaient pour fonction de réconcilier la satisfaction des besoins physiques avec celle des besoins sociaux. Ainsi, par exemple, certains morceaux de choix du produit de la chasse et de la pêche étaient réservés aux vieux et aux futures mères.

L'intégration des vieux était double. D'abord fonctionnelle dans la mesure où ils accomplissaient diverses besognes selon leur force, et puis symbolique, dans la mesure où leurs exploits passés et leurs connaissances de la tradition méritaient le respect. La longévité était perçue comme une récompense d'une vie exemplaire. Le prestige dont pouvaient jouir les personnes âgées était toutefois insuffisant pour contrecarrer le principe de la survivance du groupe. Lorsque la chasse et la pêche ne suffisaient pas à nourrir tout le monde, on se résignait à éliminer les vieux, qui parfois, sous la pression sociale, se suicidaient. On conçoit donc qu'en de rares situations d'extrême nécessité, la survie du groupe primait sur le respect de la vie.

Compte tenu que les Amérindiens n'avaient pas d'écriture, la mémoire humaine prenait une importance très grande dans une société où les changements étaient très lents. D'ailleurs, comme rapporté par Corin, les études de Maxwell et Silverman (1970) et Watson et Maxwell (1977) "montrent que la quantité d'informations utiles que contrôlent les personnes âgées est directement liée à l'étendue de leur participation sociale."²¹

Toujours selon Corin, les études classiques de Simmons (1945) qui utilisent les données de Human Relations Area Files, et les travaux de Cowgill et Holmes (1972), "concluent à un impact négatif de la modernisation des sociétés sur le statut et le prestige dont jouissent les personnes âgées."²² La rapidité et l'ampleur des changements

accompagnant le passage de l'ère traditionnelle à l'ère moderne auraient diminué l'importance fonctionnelle des personnes âgées dans leur collectivité et par conséquent diminué leur statut et prestige. Entre autre, l'ère moderne conduit à quantifier le temps plutôt qu'à le qualifier. Or la mesure du vieillissement se fait maintenant à partir de critères de rapidité d'exécution. Dès lors, le ralentissement des personnes vieillissantes se traduit par une dévalorisation de leur statut.

Les chercheurs s'entendent pour qualifier de majeure l'influence sur les individus et sur les collectivités, du passage de l'ère traditionnelle à l'ère moderne, puis à l'ère industrielle et post-industrielle. Ces influences ne se manifestent pas de façon égale dans tous les groupes, lorsqu'on regarde de façon plus précise les Autochtones du Canada et cela pour trois raisons selon Vanderburg.²³

La première serait le manque d'homogénéité dans les catégories ethniques. De fait, même au Québec les Autochtones présentent des groupes linguistiques et culturels distincts, ce qui empêche de tracer un modèle unique de vieillissement transmis à travers les générations.

La deuxième raison d'importance c'est que l'environnement situationnel dans lequel a lieu le vieillissement varie d'un endroit à l'autre. Au Québec, les Autochtones ont été en contact pour des motifs de commerce ou d'évangélisation, tantôt avec les Blancs francophones catholiques, tantôt avec les Blancs anglophones protestants et parfois avec les deux groupes simultanément. Ces contacts, dont l'intensité a varié avec le temps et les endroits, ont eu des répercussions nécessairement variées. Le concept des réserves, introduit en 1851, a été appliqué et vécu très différemment d'une collectivité à une autre. Toutes les personnes âgées amérindiennes n'ont pas le même passé, certaines ayant toujours vécu sur les réserves et d'autres pas.

La réserve, avec sa longue histoire de contrôle de l'extérieur, a affecté les modèles de vieillissement tout autant que d'autres aspects culturels. Les subventions pour des programmes sociaux ont jusqu'à récemment été contrôlées complètement par diverses sortes d'agences autochtones. L'effet de ces contrôles extérieurs a été ressenti sur le rôle des personnes âgées. La relation de dépendance de l'individu indien face au gouvernement fédéral ou provincial fait partie de son environnement qu'il soit en ville, sur une réserve, ou qu'il soit métis, etc.

La troisième raison pertinente est la montée de l'urbanisation des Autochtones. Ce facteur est plus marquant pour les personnes âgées qui déménagent vers les centres urbains afin de mieux bénéficier des soins de santé et des programmes sociaux, mais aussi pour se rapprocher de leur parenté demeurant en ville. L'urbanisation touche aussi les vieux qui ont passé la majeure partie de leur vie de travailleur en milieu urbain et qui regagnent leur communauté sur les réserves pour les congés, les festivals, etc.

En guise de conclusion, il ressort qu'en général le rôle premier des aînés consistait à transmettre à la génération montante, l'information et le savoir nécessaire à la survie. L'information incluait non seulement le savoir-faire pratique, mais aussi ce que les contemporains appellent la "sagesse", mot pour désigner les valeurs essentielles de la tradition. En plus de ce savoir, les anciens possédaient un certain pouvoir surnaturel dont ils avaient été investis en partie par leurs propres aînés et en partie par leurs propres songes et visions. Ce pouvoir se trouvait confirmé par le seul fait d'avoir survécu très longtemps.

5. L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION SOCIALE

Les ancêtres des bandes actuelles étaient des chasseurs-cueilleurs auxquels on reconnaissait entre autres caractéristiques, un esprit de

coopération développé et un grand respect de la personne. Leur économie d'auto-subsistance, fondée sur la chasse au gros gibier et sur la cueillette, demandait une accessibilité à un vaste territoire et une grande mobilité. On y trouvait peu d'organisation politique et les "chefs temporaires ne se pointaient" que lors des grandes chasses d'hiver.²⁴

Le territoire appartenait à la bande ou à la tribu. Les individus jouissaient d'une grande liberté, incluant celle de rejoindre une autre bande. L'incertitude de la chasse et le peu de moyens de conservation stimulait la vie communautaire. Le mouvement des bandes et les nombreux contacts étaient très importants dans la reproduction des bandes.

La plus petite entité sociale, composée de quelques familles était sous le leadership naturel du meilleur chasseur et dont la principale caractéristique était la générosité. Il devait être capable par ses qualités d'assurer la survie et la sécurité du groupe. Les fonctions de leader consistaient, en premier lieu, à planifier les activités économiques et cérémonielles et aussi à déterminer les traces migratoires selon l'abondance ou la rareté du gibier. Son pouvoir reposait essentiellement sur le consensus social et n'était jamais imposé. Les chefs devenaient plutôt des médiateurs au moment des prises de décision en groupe.²⁵

Ce type d'organisation sociale à caractère informel ne favorisait pas l'éclosion d'une vie associative structurée et constante, sauf si la nation sentait une menace de l'extérieur. Le mode de vie obligeait la coopération entre les individus et les bandes ce qui implique la capacité de planifier à long terme, de produire en groupe, de partager et de soutenir les démunis.

L'arrivée des Blancs a bouleversé le mode de vie des Indiens. Les Blancs amenèrent une nouvelle sorte de système économique, introduisirent la

notion de propriété individuelle et contribuèrent à modifier l'attribution des rôles des femmes, des hommes et des enfants.

La trappe a modifié de façon importante les liens socio-économiques qui sont passés du niveau amical et personnel, à des liens plus étroits entre un homme et ses fils en ce qui regarde le territoire de chasse. De la production de groupe on passe à la production individuelle introduisant du même coup la rentabilité ou l'efficacité individuelle, source de discrimination pour la personne âgée moins productive. A ces quelques notions sur l'évolution de l'organisation sociale, il convient d'ajouter certains commentaires recueillis auprès d'informateurs privilégiés amérindiens, ou dans certains de leurs écrits récents, afin de présenter une vision "terrain" de la personne âgée amérindienne. Ces commentaires, juxtaposés aux quelques notions anthropologiques, ne veulent ni confirmer ou nier ces dernières. Ils se veulent complémentaires tout simplement.

6. LES VIEILLES PERSONNES AMÉRINDIENNES ... VUES PAR LES LEURS

Dans le manuscrit *La survie de la culture autochtone*,²⁶ texte de 103 pages, on ne relève que deux mentions aux personnes âgées.

Dans le premier chapitre, intitulé "La culture rouge au passé" à la section "religion", on cite une prière, dans laquelle on fait allusion aux vieillards.

.... O Grand Esprit, conserve la force et le courage de nos guerriers pour résister à la fureur de nos ennemis. Conserve les vieillards, en qui les corps ne sont pas tout à fait usés, pour donner des conseils à la jeunesse. Conserve nos enfants, augmente leur nombre, délivre les des mauvais esprits et de la main des méchants hommes, afin qu'à notre vieillesse, ils nous fassent vivre et nous réjouissent.

Dans le deuxième chapitre, intitulé "La culture rouge au présent" à la section "hiérarchie" on dit ceci:

Les enfants eux, ne sont pas une charge supplémentaire. En fait une famille indienne est souvent nombreuse. De plus les vieilles personnes ont toujours leur place. On les considère comme un apport précieux pour la communauté. Notons cependant que l'exiguïté obligent les Autochtones à réclamer des foyers pour personnes âgées, tout en voulant conserver avec eux un lien étroit de sollicitude.

Un autre manuscrit de 196 pages, intitulé *La Situation de la femme indienne ou métisse non-statuée*²⁷, écrit par plusieurs femmes indiennes, non identifiées, est encore plus discret, ne mentionnant en aucun moment les termes vieillards, vieillesse ou personnes âgées.

On relate toutefois le cas de Mary Two-Axe Early qui, âgée de 72 ans, fut expulsée de la réserve de Kahnawake parce qu'elle avait marié un Blanc et ce, en vertu de l'application de la Loi d'expulsion des réserves pour une Indienne mariée à un Blanc. Suite à des pressions, le ministre des Affaires indiennes "a annoncé aux communes le 20 juin 1975 que les veuves de plus de 60 ans, vivant sur la réserve, ne seraient pas touchées par ce règlement."²⁸

Comment interpréter une telle discrétion sur la vieillesse dans deux manuscrits totalisant près de 300 pages traitant de culture et de la situation de la femme, et écrits par des Amérindiens? Si l'on retient le respect avoué à la femme âgée, on ne peut pas retenir l'argument de l'indifférence. Il reste alors l'argument de l'intégration à la communauté, au point où on ne se sent pas obligé d'en faire un sujet à part contrairement à la situation de l'Indienne mariée à un Blanc. Les marqueurs de la vieillesse ne seraient donc pas si importants pour eux.

J'ai posé la question, "Qu'est-ce qu'une personne âgée?" à une quinzaine d'Amérindiens²⁹ de quatre communautés différentes, des jeunes adultes, des personnes d'âge mûr, des personnes âgées, des hommes et femmes. Tous leurs commentaires se résument aux deux phrases suivantes:

- Δ C'est une personne retirée des activités communautaires et du travail.
- Δ C'est une personne diminuée dans ses capacités physiques et ne pouvant subvenir à ses besoins.

On retient deux aspects: le retrait et la perte d'autonomie. Les deux éléments doivent être présents en même temps. En aucun temps, on ne fait allusion à l'âge chronologique. La prise de la retraite comme facteur considéré isolément n'est pas suffisant pour qualifier une personne d'"âgée".

Corin, dans son article "Regards anthropologiques sur la vieillesse", citant Clark (1972) indique que,

une des grandes difficultés associées au vieillissement est que les personnes doivent effectuer une véritable rupture dans leur système de valeurs. Alors qu'elles ont été conduites durant toute leur vie à valoriser la compétition, l'agressivité, l'agir, il faut qu'elles acceptent de s'orienter désormais vers la coopération, la passivité, l'être.³⁰

Or les Indiens, lorsqu'ils font leur propre portrait disent: "Il est maître de soi, de plus il a le respect du corps et de l'esprit. Digne de nature, il est honnête pour ses frères et accueillant. On le considère charitable ... "³¹. Depuis toujours, il partage, il vit la coopération. Il valorise l'être, attachant moins d'importance à l'avoir. Le passage à la

vieillesse apporterait donc moins de nécessité de changement! Donc moins de marqueurs apparents!

La terminologie utilisée par les Amérindiens pour désigner les plus de 65 ans est légèrement différente de celle utilisée par les Québécois en général. Les "anciens" ou les "seniors" pour les Amérindiens anglophones font référence aux personnes dites du troisième âge, en pleine possession de leurs capacités physiques et intellectuelles et qui continuent ou aimeraient continuer à assumer les responsabilités et les activités qu'elles ont toujours eues.

Les terminologies "retraité" et "pré-retraité" sont à toutes fins pratiques inutilisées et peut-être inconnues pour plusieurs. En effet, l'âge chronologique n'a pas d'importance et les salariés sont peu nombreux sur les réserves.

Le nom de "sage" qualifie une minorité d'hommes de grande expérience, reconnus pour la qualité de leur jugement et pour les services qu'ils ont rendus à leur communauté. Ils sont peu nombreux et, dans les faits, de moins en moins consultés. Il s'agirait en quelque sorte d'un titre honorifique.

Les "vieux" désignent les personnes du quatrième âge ou en grande perte d'autonomie. Dans les quatre communautés visitées, l'appellation de vieux ou de vieilles répond généralement à deux critères. Le premier: être une personne retirée des activités communautaires (travail, politique interne, tâches familiales); le deuxième critère réfère à une forte diminution des capacités physiques qui empêche la poursuite des activités normales. En aucun temps l'âge chronologique n'a été invoqué comme facteur.

7. LA VIE ASSOCIATIVE CHEZ LES AMÉRINDIENS

Nous avons déjà mentionné que les différentes communautés amérindiennes ne présentent pas nécessairement d'homogénéité culturelle et d'organisations sociales identiques. Ceci n'élimine pas des rapprochements commandés par des situations communes, où les Amérindiens ont senti le besoin de se regrouper pour la défense de leurs droits ou la réalisation de certains objectifs. Brièvement, nous allons souligner l'existence de ces regroupements. Cette remémoration prend de l'importance avec l'hypothèse que les expériences associatives ou de regroupement influencent les individus et les communautés qui par la suite tentent de reproduire ce modèle si les expériences ont été positives.

Depuis le tout début de la colonisation du Canada jusqu'à aujourd'hui, les Autochtones ont constamment été amenés à défendre leurs droits face à l'envahissement de plus en plus pressant du colonisateur. Ce fait a d'abord mis en péril l'environnement vital de l'Autochtone, puis ses droits, ses traditions, sa culture, sa langue, etc. Bref, la survie de tout un peuple était en cause. En raison même de l'importance de l'enjeu, une multitude d'associations locales, provinciales et nationales ont été fondées ayant des objectifs similaires ou complémentaires.³²

Les différentes raisons qui ont amené la création d'associations gravitent autour de la défense des droits des Indiens dont les territoires et le statut sont menacés. Généralement les cibles sont à l'extérieur de leur communauté. Toutefois, comme dans le cas des droits des femmes, les cibles sont autant à l'extérieur qu'à l'intérieur même des communautés.

Bien que les regroupements en vue de la défense des droits et de la légitimité des Autochtones soient relativement récents, les causes ou

éléments déclencheurs le sont moins. En effet, par l'acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867,

les droits personnels et réels des Indiens tombent sous la juridiction exclusive du gouvernement fédéral. Le gouvernement s'ingère ainsi dans la régie interne des choses indiennes, leur imposant des lois qu'ils doivent accepter et leur dispensant des programmes qui ne s'appuient ni sur leur culture, ni sur leur histoire et ne reflètent pas leurs valeurs.³³

La Loi de 1869 sur les Indiens, révisée en 1927 puis en 1951 et finalement en 1981, a toujours constitué une source d'insatisfaction et de sentiment d'injustice pour les Indiens.

7.1. LES PRINCIPAUX REGROUPEMENTS POUR LA DÉFENSE DES DROITS³⁴⁻³⁵

La Fraternité des Indiens du Canada. Fondée en 1969, son but est de défendre les droits des Indiens du Canada et d'assurer leur prise en charge. La fraternité considère la promotion socio-économique comme l'une de ses principales priorités.

Le Conseil National des Autochtones est une fédération d'associations provinciales et territoriales établie en 1971 et qui représente 750 000 Amérindiens. Son but est de refléter les besoins et aspirations des Métis et Indiens non-inscrits du Canada.

L'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens sans Statut est une association québécoise de descendants indiens qui ne sont pas enregistrés en vertu de la loi sur les Indiens. Cette association, créée en 1972, a pour but de représenter ses membres aux gouvernements provincial et fédéral et auprès de toutes agences gouvernementales ou organisations privées. Cette association regroupe aussi des femmes

indiennes, dont les droits sont lésés et qui veulent être reconnues comme citoyennes à part entière.

The Indian Right for Indian Women, formé en 1971, cherche à influencer les leaders indiens et les législations afin de faire supprimer certains articles discriminatoires pour les femmes dans la Loi sur les Indiens.

L'Association des Femmes Autochtones, fondée en 1969, poursuit sensiblement les mêmes buts que l'IRIW mais regroupe aussi les femmes de descendance autochtone, métisse ou inuit, résidant dans la province de Québec.

Association des Métis et Indiens hors-réserves du Québec Inc. mis sur pied à Roberval en 1971 et incorporé en 1972, ce regroupement avait des buts similaires à l'Alliance Laurentienne des Métis et Indiens sans Statut.

7.2 LES REGROUPEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET CULTUREL³⁶⁻³⁷

En 1975, les bandes montagnaises et atikamekw créèrent le *Conseil Atikamekw-Montagnais* (CAM) pour défendre et protéger leurs intérêts mutuels auprès des gouvernements. En 1978 un autre groupement se forma, *l'Institut éducatif et culturel des atikamekw-montagnais* (IECAM) ayant pour but le développement et la formation de programmes éducatifs et culturels pour les Atikamekw et les Montagnais.

8. LA VIE ASSOCIATIVE DES PERSONNES AGÉES AMÉRINDIENNES

Sur le plan théorique, la littérature présente un nombre limité d'études, principalement orientées vers l'étude anthropologique du vieillissement en général. Peu d'écrits réfèrent à des études se rapportant à l'une ou

l'autre des onze nations autochtones du Québec. Je n'ai trouvé aucune recherche principalement orientée vers la vie associative des personnes âgées amérindiennes du Québec.

C'est donc sur le terrain, en visitant quatre communautés représentant trois nations autochtones que j'ai orienté mes efforts. Mes observations, mises en relief avec une littérature connexe à mes préoccupations, me permettront de faire un certain nombre de constatations, ce qui fera l'objet de la prochaine partie.

TROISIEME PARTIE: LES RÉSERVES MASHTEUIATSH, MINGAN, OBEDJIWAN ET TIMISKAMING

9. LA CONSTITUTION DES RÉSERVES

Dans le document intitulé "*La situation de la femme indienne ou métisse non-statuée*"³⁸ on rapporte que vers 1613,

L'Église et l'État ont convenu que le mode de vie des Indiens devait changer et qu'il faudrait les encourager à renoncer au nomadisme pour devenir des agriculteurs sédentaires avant de pouvoir obtenir un changement véritable. Les Jésuites faisaient déjà l'expérience de pareilles réserves en Amérique du Sud.

C'est ainsi que fut créé la première réserve indienne au Québec, sorte de laboratoire, dont le milieu soumis à l'influence des missionnaires, était favorable aux modifications. La réserve de Sillery conçue en 1635 par Jean le Jeune fut la première d'une longue série d'expériences ayant pour objet de changer les manières des Indiens de l'Amérique du Nord.

En 1851, le gouvernement de l'Union créa un certain nombre de réserves en allouant un nombre d'hectares aux Indiens. Puis la Loi sur les Indiens de 1869 a porté un autre grand coup à l'organisation traditionnelle en structurant la mobilité et les rapports entre gens, jusque là essentiellement complémentaires et égalitaires, en décrétant la nécessité de détenir pour l'Indien un permis ou un titre d'occupation afin d'occuper un terrain. On formalisait ainsi la sédentarisation, déjà encouragée par l'évangélisation et le commerce des fourrures.³⁹

La réserve devenait une parcelle de terrain, dont le titre juridique, attribué par Sa Majesté, était mis à l'usage et au profit d'une bande. La bande succédait en quelque sorte au clan.

Les conseils de bande sont les pendants politiques et administratifs des municipalités. Ils sont formés démocratiquement et se composent d'un chef et de conseillers. Le nombre de conseillers est habituellement proportionnel à la taille de la population à raison d'un conseiller par 100 membres de la bande, mais leur nombre ne doit pas être inférieur à deux ni supérieur à douze.

Les responsabilités ou l'autonomie de chaque conseil de bande varient d'une réserve à l'autre selon le degré de leur prise en charge dans les différents domaines de la santé, de l'éducation, des services sociaux et de leur propre gestion. Ces variations s'expliquent par divers facteurs soit: historiques, géographiques, économiques ou même culturels. Chacune des 54 communautés autochtones du Québec est dirigée par son propre conseil de bande.

10. LES MONTAGNAIS

On rapporte que les Montagnais occupaient, il y a 400 ans, un territoire⁴⁰ immense, soit de Québec jusqu'à 600 kilomètres au nord-est de Sept Îles. Sur la rive sud du St-Laurent, le territoire englobait le bassin hydrographique de la rivière du Loup et s'étendait jusqu'à celui de la rivière Matane. Les Montagnais étaient des chasseurs. Les premiers contacts avec les Blancs remontent à l'époque de Jacques Cartier en rapport avec la traite des fourrures. Les évangéliseurs (Jésuites-Oblats de Marie-Immaculée, Eudistes) étaient de langue française. L'exploitation forestière du XIX^e siècle rendit plus difficile la chasse et modifia leurs habitudes de vie. L'exploitation minière du début du siècle puis la construction de barrages hydroélectriques occasionnèrent l'établissement de réserves sur la Côte Nord et la Basse Côte Nord. Les Montagnais furent les premiers au début des années 1970 à effectuer "leur prise en charge de l'éducation" puis dans les années 1980 "la prise en charge de la prestation des services sociaux". Ils ont mis sur pied un

réseau de communication permettant de produire des émissions radiophoniques retransmises sur les ondes des radios communautaires rejoignant l'ensemble des populations de leurs neuf villages, tous répartis dans la province de Québec.⁴¹

10.1. MASHTEUJATSH

Pointe-Bleue, village montagnais organisé en 1853, se nomme maintenant Mashteujiatsh. Cette réserve de 1 306 hectares (3 228 acres), sur les rives nord du lac Saint-Jean, fait partie du district de Roberval. Le village de Mashteujiatsh est à six kilomètres de Roberval et douze kilomètres de St-Félicien. La langue d'origine est le Montagnais et est connue par 30 à 35% de la population mais utilisée par environ 15 à 20%. La langue française est utilisée par la plupart des citoyens. La population de la bande compte 2 797 membres dont 1 539 demeurent sur la réserve (au 31 décembre 1987).

De par son emplacement géographique, la réserve est en contact direct avec la civilisation blanche. Elle fait d'ailleurs partie intégrante de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean.⁴²

10.1.1. La population de Mashteuiatsh

Les registres du ministère des Affaires indiennes et du Nord⁴³ montrent que la population de la réserve est en relative croissance depuis 30 ans.

POPULATION DE LA BANDE ET DE LA RÉSERVE			
	<u>1967</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>
Population de la bande	1 457	1 735	2 792
Population de la réserve	1 124	1 309	1 539
Population hors réserve	333	426	1 253

L'augmentation de la population hors réserve est vraiment remarquable et en ce sens, ce phénomène vient confirmer que les communautés amérindiennes présentent parfois de fortes différences entre elles. En effet, 45,8% de la bande vit à l'extérieur de la réserve. La population des personnes de 65 ans et plus vivant sur la réserve est de 111, ce qui représente 7,2% de la population totale.

10.1.2. Profil démographique de Mashteuiatsh

Le tableau 6 (annexe) présente les pyramides d'âge de la réserve pour les années 1967, 1977 et 1987.

Le nombre des naissances sur la réserve a tendance à diminuer. (33 en 1983, 24 en 1984, 17 en 1985, 13 en 1986 et 12 en 1987). Cette baisse, qui se présente aussi dans d'autres communautés, viendra accentuer dans le futur la forme inversée de la pyramide des âges.

La pyramide des âges de 1967 présentait une forme régulière. Celle de 1977 présente une légère irrégularité à la base pour les moins de dix ans. La pyramide tracée en 1987, retrace le fléchissement de la population pour les moins de vingt ans, tout en faisant exception pour le groupe des cinq à neuf ans. Toutefois, les moins de cinq ans accusent une nette régression.

10.1.3. Le conseil de bande⁴⁴

Δ Le conseil de bande de Mashteuiatsh se compose du chef et de six conseillers.

Δ La prise en charge de l'assistance sociale a eu lieu en 1968.

Δ La prise en charge des services municipaux a eu lieu en 1970.

Δ La prise en charge de la sécurité publique a eu lieu en 1972.

Δ La prise en charge de la cour locale a eu lieu en 1978.

Δ La prise en charge de l'éducation a eu lieu en 1980.

Le conseil de bande a mis sur pied un certain nombre de comités permanents qui lui sont redevables de par leur composition et leur mandat. Ce sont les suivants: la compagnie de gestion, le comité des trappeurs, le comité du 31 logements, le comité de la coop des artisans, le comité de la bibliothèque, le comité habitation, le comité de parents, le comité de loisirs, le comité de santé et le comité du transfert de bande.

Les comités ad hoc sont: le comité du 150^{ième} et le comité de sélection de projets. Les autres comités ne relevant pas strictement du conseil de bande mais qui y sont quelque peu liés sont: le comité d'administration de la caisse populaire, le comité d'administration de la coop alimentaire, le comité de la radio communautaire, le comité de la coop agro-forestière, le comité de bien-être, le comité d'administration du cimetière, la corporation du musée et la corporation du village amérindien.

Selon les commentaires verbaux, la gestion de la réserve est de plus en plus complexe et exige de la part des conseillers une plus grande instruction. Ceci explique que la présence des personnes plus âgées au conseil de bande soit moindre que celle d'il y a 20 ou 30 ans. En effet, l'âge moyen des membres du conseil de bande est passé de 44,1 ans en 1967 à 41,6 ans en 1977 et à 35,9 ans en 1987. Plusieurs personnes âgées commentant cette nécessité d'être plus instruit pour diriger le conseil de bande, ont mentionné, le sourire en coin, "Les jeunes qui ont pris la place des vieux au conseil ne font pas mieux que nous."

Il existe d'autres associations, non reliées au conseil de bande. Voici la liste ainsi que la durée approximative de ces associations non-gouvernementales qui existent ou ont existé à Pointe-Bleue, selon mes informateurs.

Le cercle des ménagères de Pointe Bleue.....	depuis 1950
La ligue du Sacré-Coeur.....	vers 1930 à 1935
Les Dames de Sainte-Anne.....	vers 1959 à 1972
Les cercles Lacordaires et Ste-Jeanne d'Arc.....	vers 1950 à 1960
Club d'âge d'Or Kateri Tekakwitha.....	depuis 1987

Je ne retiendrai de façon plus particulière, pour le besoin de ce travail, que le cercle des ménagères et le club d'âge d'or, pour leur originalité et leurs liens directs avec les personnes âgées. Les autres associations étant déjà très populaires au Québec sont très bien connues. Ce qui est important toutefois à retenir, c'est l'expérience que la population a acquise à la vie associative, depuis 75 ans. La variété des associations est aussi très significative. Deux associations, les Dames de Sainte-Anne et la ligue du Sacré-Coeur, étaient à caractère religieux, donc fortement orientées et probablement initiées par le clergé et nécessairement non-autochtones. Une association, les lacordaires, était reliée directement au fléau de l'alcoolisme et aussi fortement encouragée par le clergé. L'AFEAS qui est très populaire au Lac Saint-Jean s'identifie plus à la promotion des intérêts de la femme en général. Reste le club d'âge d'or et le cercle des ménagères qu'il convient de voir plus en détail.

10.1.4. Le cercle des ménagères de Pointe-Bleue⁴⁵

L'origine de cette association remonte à près de 40 ans. Elle a été mise sur pied par garde Berthe Fortin, employée du gouvernement, afin d'enseigner aux femmes amérindiennes les travaux domestiques de la maison et l'éducation des enfants. Au début, cette association regroupait la grande majorité des femmes et des filles de plus de quatorze ans. Le membership a déjà été de 75 personnes.

Les objectifs et activités ressemblaient à ceux des Fermières du Québec aux époques correspondantes. Actuellement le cercle compte 32 membres.

Il y a une dizaine d'années, les vieux disaient qu'ils ne se rencontraient plus.

Les gens voyageaient beaucoup, certains pour gagner leur vie en ville, à l'extérieur, d'autres pour participer à leurs activités de chasse etc. C'est à ce moment que des membres du cercle des ménagères eurent l'idée d'organiser une rencontre annuelle, dans le temps des fêtes, pour permettre aux personnes plus âgées de se rencontrer. L'activité consistait en un souper de mets traditionnels, d'une messe et d'une soirée animée. Toutes les personnes âgées - Indiens, Métis et Indiens par alliance - sont conviées et presque toutes y participent. Le cercle assume toutes les dépenses et toutes les responsabilités de la rencontre, incluant le transport pour les malades et l'achat de cadeaux individuels pour toutes les personnes âgées.

Depuis deux ans, l'horaire de l'activité a été changé afin de répondre aux désirs des participants, mais la formule demeure la même. Le repas est pris le midi et les activités sociales se déroulent en après-midi, le tout se terminant avant le souper. Le coût de cette activité, excluant le bénévolat, s'élevait aux environs de \$4 000 pour le Noël de 1988. Cette journée de rencontre annuelle des personnes âgées est la seule activité exclusivement organisée pour les personnes âgées de Mashteuiatsh.

Sensible à la situation des aînés, le cercle des fermières de Pointe-Bleue a activement collaboré à la fondation du club d'âge d'or, par ses encouragements et aussi en octroyant une somme de \$1 000 pour leur permettre de démarrer, en plus de leur donner certains meubles.

10.1.5. Le club d'âge d'or Kateri Tekakwitha⁴⁶

L'idée de former un club d'âge d'or remonte à quelques années et aurait été introduite par une résidante de la place. Pour les investigateurs du projet, "un club d'âge d'or permettrait des rencontres et des divertissements pour les personnes âgées ne pouvant pas sortir de chez-elles". Ils eurent recours à deux bénévoles, membres du club de

St-Félicien, pour "partir un club à Pointe-Bleue et pour apprendre comment ça fonctionnait". Ces bénévoles sont en quelque sorte les parrains et continuent encore actuellement de soutenir les responsables du club. En 1987, le club d'âge d'or Kateri Tekakwitha obtenait sa charte et devenait membre de la FADOQ (Fédération des clubs d'âge d'or du Québec). Les 33 membres sont en très grande majorité des femmes. Quelques-uns ont moins de 65 ans et il n'y a aucune distinction entre Indiens purs, Métis ou Indiens par alliance. Contrairement au fonctionnement régulier des clubs d'âge d'or du Québec, l'exécutif se rencontre très rarement seul, tout se décide lors des assemblées générales qui ont lieu une fois par mois. Le gros des énergies est orienté vers l'organisation de base du club et la recherche d'un local. A date deux brunchs ont été organisés. Lors des réunions régulières on y sert du café et parfois il y a des loisirs. On projette pour l'avenir des activités sociales mieux organisées, des rencontres, des voyages, tout ce qui peut divertir les personnes âgées.

Pour le moment, compte tenu d'un début relativement récent, il semblerait que "les gens sont contents parce qu'il y a augmentation des membres". Il s'agit de la seule association de personnes âgées qui existe à Pointe-Bleue. Son implantation est récente et ressemble à beaucoup d'autres associations du genre existant un peu partout au Québec.

10.2. MINGAN

Située à 28 km à l'ouest de Havre-Saint-Pierre sur l'estuaire nord du St-Laurent, longeant la route 138, Mingan⁴⁷ est une réserve de 1 915 hectares (4 732 acres) légalement constituée en 1963. Le premier poste de traite de Mingan remonte à aussi loin que 1661. Il serait l'un des premiers en Amérique. La langue montagnaise est lue et écrite par la moitié de la population et est connue et parlée par tout le monde. La

langue seconde, le français, est pratiquement ignorée par les personnes de plus de 60 ans et les jeunes enfants de huit ans et moins.⁴⁸ De par sa situation géographique, la réserve est en contact direct avec la population blanche principalement de Longue Pointe et Havre-St-Pierre et fait donc partie intégrante de la Basse Côte-Nord.

10.2.1. La population de Mingan⁴⁹

Lors du recensement de 1856, la population de Mingan comptait 500 Montagnais, soit la plus grosse population montagnaise de la Côte-Nord. Chicoutimi comptait 100 habitants à cette époque et Sept-Iles 300 habitants. Au recensement de 1911, Mingan n'avait plus que 184 habitants. On attribue la baisse de la population aux maladies telles la rougeole et la tuberculose, ainsi qu'à un degré moindre, à la migration vers Sept-Iles, Muskaro et Natasquan. A partir des années 1950⁵⁰, la scolarisation et la nécessité pour les mères de demeurer au village ont contribué à la stabilisation de la population. De 1966 à 1986 le taux moyen d'accroissement annuel a été de 2,9%. Le 31 décembre 1987 la bande comprenait 356 membres dont douze seulement, incluant les étudiants, vivaient hors réserve.

L'évolution de la population de Mingan est de +13,6% de 1976 à 1986, tandis qu'elle est de +4,8% pour l'ensemble du Québec pour la même période.⁵¹

POPULATION DE LA BANDE ET DE LA RÉSERVE			
	<u>1967</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>
Population de la bande	222	289	356
Population de la réserve	213	284	344
Population hors réserve	9	5	12

10.2.2. Profil démographique de Mingan

Le tableau 7 (annexe) présente les pyramides d'âge de la réserve pour les années 1967, 1977 et 1987. L'étude comparative des pyramides des âges de 1967, 1977 et 1987 montre une relative stabilité pour les moins de dix ans et une augmentation graduelle pour les 65 ans et plus.

NOMBRE DES MOINS DE 10 ANS ET DES 65 ANS ET PLUS			
	<u>1967</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>
10 ans et moins	70	69	78
65 ans et plus	8	13	16

La chute des naissances n'apparaît qu'à partir de 1982 et il serait prématuré de parler d'une éventuelle pyramide inversée avant plusieurs années. Selon les projections du ministère des Affaires indiennes et du Nord, la population de Mingan augmentera jusqu'à la fin du XX^e siècle mais n'échappera pas au phénomène social du vieillissement de la population. Celui-ci est seulement reporté pour quelques années.

10.2.3. Le conseil de bande⁵²

Le conseil de Mingan est composé d'un chef et de quatre conseillers. Ces personnes ont entre 43 et 64 ans. L'administration des services et l'exécution des tâches se fait à partir des bureaux du conseil qui se réunit régulièrement une fois par semaine afin de régler les questions les plus importantes d'ordre communautaire, social, financier, culturel et économique. Le conseil gère donc la communauté et voit à l'application des différents programmes gouvernementaux. Le gérant supervise l'exécution des décisions du conseil, ainsi que le travail de quelques vingt employés et coordonne les activités des divers comités. Ces comités sont actifs dans les domaines suivants: trappe, artisanat, santé et services sociaux, conseil scolaire, pastorale, radio et loisirs autant pour les adultes que pour les enfants. L'éducation⁵³ est une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral et provincial. Le conseil de bande, suite à une entente avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord, a autorité sur l'embauche et les salaires du personnel indien, du transport et des fournitures scolaires. En 1974 les Montagnais créaient leur comité de l'éducation. Jusqu'en 1951, aucun jeune montagnais de Mingan ne fréquentait une école. Les parents assuraient eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. L'enseignement du primaire ainsi que le secondaire I et II sont dispensés actuellement sur la réserve. Des ententes avec des commissions scolaires de la région permettent la poursuite des études de niveau secondaire.

- △ La radio communautaire "EKUANTIT" opère depuis 1980 en collaboration avec deux autres réserves de la Côte-Nord. Ce projet fut possible grâce à l'aide combinée du conseil atikamekw-montagnais (CAM) et du ministère des Affaires culturelles du Québec.
- △ Une dizaine de femmes sont membres de l'association Marie-Reine (autrefois les filles d'Isabelle) de Longue-Pointe; communauté blanche à proximité de Mingan.
- △ Les Crustacés de Mingan Inc., coopérative de transformation des produits marins, est la propriété exclusive des montagnais de Mingan. Mise en opération en 1975, les activités sont suspendues actuellement. Cette industrie a déjà employé 70 personnes lors des meilleures périodes.
- △ La prise en charge de la sécurité publique s'est effectuée il y a dix ans. La police amérindienne, présente sur la réserve, relève de Mashteuiatsh. La prise en charge des services municipaux remonte à 1963.
- △ Le centre de santé érigé sur la réserve en 1965 fut remplacé par un dispensaire en 1974, relevant du ministère de la Santé et Bien-être social (fédéral). Il est sous la responsabilité du conseil de bande depuis près d'un an.
- △ Les services sociaux dispensés sur la réserve sont coordonnés par le conseil Atikamekw-Montagnais et sont complétés par le centre des services sociaux de la Côte-Nord pour les services d'adoption, de protection de la jeunesse et des jeunes contrevenants. L'assistance sociale relève toujours du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Les services communautaires, sous la responsabilité du conseil de bande, regroupent les programmes suivants: la santé communautaire, la toxicomanie (programme national d'aide contre les

abus de drogue aux communautés autochtones) et l'assistance parajudiciaire (en collaboration avec le CAM et la police).

10.2.4. Les personnes âgées⁵⁴

La famille est très importante à Mingan. C'est elle qui assure le soin des dépendants incluant les personnes malades et les personnes âgées en perte d'autonomie. Il n'y a actuellement aucune personne âgées de Mingan dans un centre d'accueil. Depuis une quinzaine d'années, on a souvenance que deux personnes âgées seulement ont fini leurs jours dans un hôpital. Certes, on a recours aux services de santé et aux services sociaux disponibles dans la région, mais la communauté désire prendre elle-même soin de ses malades et de ses personnes âgées. L'idée d'un centre d'accueil pour personnes âgées a reçu une fin de non-recevoir de façon très claire. Les retraités, s'il s'en trouve quelques-uns sur la réserve, ne sont pas identifiés comme tel dans la communauté. Il n'y a donc pas de ségrégation envers les personnes âgées.

Il y a six ou sept ans, une infirmière du dispensaire a mis sur pied des activités spécifiques d'éducation sanitaire, d'exercices physiques et certaines activités culturelles pour les personnes de 65 ans et plus. Ces rencontres, à raison d'une demi-journée par mois sont temporairement suspendues. Les bénéficiaires n'étaient pas ou très peu impliqués dans l'orientation et l'organisation de ces activités.

11. LES ATIKAMEKW

Au XVII^e siècle, les Atikamekw⁵⁵, ancêtres des Atikamekw vivant en Haute-Mauricie étaient évalués à un nombre situé entre 500 à 800 personnes. Ces chasseurs se déplaçaient de la Baie-James à la rivière Gatineau et entretenaient des relations commerciales avec les Cris, les

Montagnais, les Algonquins et les Hurons. Au XVIII^e siècle la Compagnie du Nord-Ouest puis la Compagnie de la Baie d'Hudson établirent des postes de traite sur les lieux d'attroupement estival des Atikamekw. Au XIX^e siècle, les visites des missionnaires se firent plus fréquentes et accentuèrent la sédentarisation et le regroupement, correspondant aux trois communautés actuelles en Haute-Mauricie. Leur première réserve (Weymontachie) fut légalement créée en 1853, Manouane en 1906 et Obedjiwan en 1944. Au début de ce siècle, l'exploitation forestière, puis l'arrivée du train en 1910 bouleversa leur façon de vivre. La construction des barrages du réservoir Gouin en 1918 inonda un campement qui déménagea sur l'emplacement actuel d'Obedjiwan.

Au palier national, les Atikamekw et les Montagnais ont formé, en 1975, le Conseil Atikamekw-Montagnais, organisme qui représente les intérêts des deux nations qui, voisines géographiquement et proches culturellement, ont décidé de promouvoir ensemble leur développement socio-économique et culturel ainsi que leurs revendications territoriales. De façon plus exclusive, l'organisation Atikamekw Sipi, fondée en 1982, se préoccupe du développement social, économique et culturel des trois communautés Atikamekw. L'amélioration du système d'éducation en valorisant et en sauvegardant la culture traditionnelle dans les écoles est une de leurs priorités, ce qui se traduit par la production de matériel didactique et l'enseignement aux jeunes écoliers dans leur langue maternelle. La prise en charge de l'éducation et de la prestation des services sociaux n'est pas encore complétée dans toutes les réserves, mais est en voie de l'être prochainement.

11.1 OBEDIJWAN

Obedjiwan, aussi désigné Opitciwan, fut fondé en 1944 et couvre une superficie de 925 hectares (2 290 acres), sur les rives nord du réservoir Gouin. La réserve, située à 143 km au sud de Chibougamau, est la plus

isolée géographiquement et relève du district de Laviolette. Les routes d'accès, en gravier, soit par Chibougamau ou soit par La Tuque, sont la propriété des compagnies forestières. Le trafic régulier s'effectue par la route de La Tuque, tandis que la route vers Chibougamau, moins bien entretenue, n'est qu'accessoire. La langue atikamekw est d'usage pour toute la population. La langue seconde est le français et est parlée couramment sauf par les personnes plus âgées et les jeunes enfants. L'enseignement est exclusivement dispensé en atikamekw pour les élèves de la première à la troisième année, puis en français de la quatrième à la septième⁵⁶. La population de la bande est de 1 250 membres dont 1 092 demeurent sur la réserve. Le village possède une infrastructure fonctionnelle: électricité, aqueduc, réseau routier, téléphone par satellite, poste de radio et télévision, radio communautaire, bureau de poste, école, dispensaire, magasin, chapelle.⁵⁷

11.1.1. La population d'Obedjiwan

En 1967, la population de la bande était de 720 habitants dont 687 vivaient sur la réserve. En 1987, 1 074 vivaient sur la réserve dont 31 personnes âgées de 65 ans et plus. On évalue à 14.6% les membres de la bande qui résident hors de la réserve.

POPULATION DE LA BANDE ET DE LA RÉSERVE			
	<u>1967</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>
Population de la bande	720	1 050	1 258
Population de la réserve	687	996	1 074
Population hors réserve	33	54	184

11.1.2. Profil démographique d'Obedjiwan

Le tableau 8 (annexe) présente les pyramides d'âge de la réserve pour les années 1967, 1977 et 1987.

La pyramide des âges de 1967 est régulière. De celle de 1987 se dégage clairement la diminution de la population des moins de quinze ans. Le nombre de naissances, selon des données obtenues sur la réserve, a tendance à diminuer (39 en 1985, 38 en 1986 et 32 en 1987).

Sans entrer dans des prévisions démographiques raffinées et s'appuyant sur une relative stabilité de la population telle qu'elle s'est comportée durant les dix dernières années, on peut prévoir que le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus ne sera guère augmenté avant vingt ou vingt-cinq ans.

En ce sens la situation à Obedjiwan diffère beaucoup de celle de Mashteuiatsh, ainsi que de celles du Québec et du Canada.

11.1.3. Le conseil de bande⁵⁸

Le conseil de bande se compose du chef et de huit conseillers. L'ensemble des activités socio-économiques gravite autour du conseil de bande, qui forme des comités à des fins spécifiques selon les besoins. Si quelque chose d'important survient, le conseil procède par assemblée générale spéciale afin de s'appuyer sur l'opinion générale la plus large possible. Ces comités, où se retrouvent parfois des bénévoles, parfois des employés ou les deux à la fois sont: santé communautaire, loisirs, culture, habitation. Depuis quelques années le comité des femmes a été dissout. Seul le comité du hockey mineur fonctionne de façon autonome.

Depuis une quinzaine d'années, le conseil de bande prend graduellement ses distances face au ministère des Affaires indiennes et du Nord. Le départ du dernier surintendant de ce ministère remonte à 1960, coïncidant avec le transfert de responsabilité au conseil de bande.

Ce transfert de responsabilités entraîna des changements au conseil. Par exemple, les anciens n'avaient pas assez d'instruction pour assumer ces nouvelles responsabilités administratives et de plus, souvent ils ne parlaient pas le français, langue officielle de liaison avec les instances gouvernementales. Ils se virent remplacés par des plus jeunes qui eux étaient plus scolarisés, parlaient le français et se découvraient des intérêts pour l'administration et la politique. Il faut se souvenir que la tradition accordait beaucoup d'importance aux anciens et que c'étaient eux qui présidaient à la destinée de leur communauté. A titre d'exemple, en 1984 fut élu un conseiller âgé de 30 ans, ce qui ne s'était jamais vu auparavant. L'âge des membres du conseil de bande actuel se situe entre 30 et 54 ans.

L'éducation relève encore du ministère des Affaires indiennes et du Nord mais la prise en charge est prévue pour l'automne 90. Les services de santé, concrètement présents par le dispensaire relèvent du ministère

de la Santé et du Bien-être social. La prise en charge de ce secteur est prévue d'ici trois ou quatre ans et devrait se faire par l'intermédiaire du regroupement Atikamekw-Sipi. Bien que les secteurs éducation et santé relèvent du gouvernement fédéral, le secteur des services sociaux relève du gouvernement provincial. La prise en charge est déjà effectuée et assurée par Atikamekw-Sipi.

11.1.4. La place des personnes âgées dans la communauté⁵⁹

Pour les familles qui respectent les traditions culturelles, la personnes âgée est très importante. On lui porte égard, on la secourt et on la consulte. Pour eux, la personne âgée, même en très grande perte d'autonomie doit demeurer dans sa famille et dans la communauté.

Par contre, les familles plus ouvertes à l'intégration aux Blancs, tout en respectant leurs personnes âgées, se tourneraient plus facilement vers les services publics lorsqu'un besoin se fait sentir. On fera appel aux hôpitaux et très rarement au placement en centre d'accueil, tel que conçu par les Blancs, pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie. Les gens âgés eux-mêmes expriment peu leurs besoins et attendent patiemment les réponses de la part des personnes responsables de fournir des services. Les vieux ne désirent pas aller en centre d'accueil à l'extérieur de leur communauté. Les enfants ou la parenté s'occupent de leurs parents âgés et malades.

Ceci explique en partie, l'absence de service bénévole ou institutionnel exclusivement réservé aux personnes âgées sur la réserve. Il n'y a ni association ni centre d'accueil pour personnes âgées. Le dispensaire offre depuis peu un certain suivi à domicile pour les personnes âgées, non en relation avec leur âge mais bien en rapport avec leur impossibilité de déplacement comme pour les autres membres de la communauté présentant un besoin similaire.

11.1.5. Essai original de regroupement des anciens⁶⁰

Vers 1975, deux animateurs ont imaginé une occasion de rencontre permettant aux anciens de fraterniser entre eux. L'activité, appelée "MAKOSHAN" (festin en langue atikamekw) consistait en un repas composé de mets traditionnels, de jeux de société et de danses également traditionnels où étaient invités tous les anciens de la bande. La méfiance des invités s'estompa lors de la deuxième et dernière activité. L'abandon du projet est attribuable au départ de l'un des animateurs et également à la difficulté d'intéresser des bénévoles à ce genre de rencontre sans négliger le manque d'appui du conseil de bande. Depuis, aucune tentative de rencontre ou de regroupement ne s'est manifestée.

Il existe dans chaque réserve un comité des aînés, mis sur pied pour aider et conseiller le conseil de bande. Le conseil des négociations du territoire regroupe un nombre restreint d'aînés et de conseillers des trois communautés atikamekw et se préoccupe principalement des questions territoriales. Il n'a donc pas d'influence directe sur la vie quotidienne des réserves mais exerce un rôle important à long terme pour l'ensemble des droits territoriaux de la nation atikamekw.

12. LES ALGONQUINS⁶¹

Le territoire ancestral des Algonquins serait la côte est de l'Atlantique. Peuple nomade, ils se distinguèrent par le commerce des fourrures, effectuant un mouvement migratoire d'est en ouest. Aujourd'hui, ils sont installés dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Outaouais, soit dans l'ouest de la province. Décimés par les maladies européennes au XVII^e siècle, et refoulés par les Iroquois, ils résistèrent quand même aux tentatives d'évangélisation des Jésuites et des Sulpiciens pour finalement céder partiellement au catholicisme sous

l'influence des Oblats. Le début de la colonisation du Témiscamingue à la fin du XIX^e siècle ainsi que la construction du chemin de fer transcontinental contribuèrent à leur sédentarisation autour des postes de traite.

Les communautés du nord ont adopté le français comme langue seconde, tandis que celles du sud parlent l'anglais. L'algonquin est toujours la langue maternelle pour toutes les communautés.

Sept des neuf villages algonquins sont regroupés au sein du conseil algonquin de l'ouest du Québec, organisme à caractère politique et culturel dont le mandat consiste principalement à revendiquer leurs droits territoriaux. L'activité économique des villages repose sur l'entreprise, les petits commerces, les services publics ainsi que les activités de chasse, de piégeage et d'artisanat. Les responsabilités des conseils de bande se sont accrues avec les années et ils prennent graduellement en charge les secteurs de l'éducation, les services sociaux et de la santé ainsi que leur développement économique.

12.1. TIMISKAMING (TÉMISCAMINGUE)

Ayant son origine en 1853, la réserve est située à 34 km au nord de Ville-Marie et à 100 km au sud de Rouyn-Noranda sur la route 101. La réserve de 2 145 hectares (5 300 acres) est située près de l'embouchure du lac Témiscamingue.

12.1.1. La population de Timiskaming

La langue maternelle algonquine étant en voie de disparition, de grands efforts sont faits pour la faire revivre. Actuellement elle est parlée principalement par les personnes âgées. La langue seconde est l'anglais. Géographiquement située dans une enclave presque exclusivement

francophone (le Témiscamingue), la langue française n'est comprise et parlée que par une minorité des résidents de la réserve. Ce fait explique partiellement l'incompréhension mutuelle des deux groupes ethniques, fortement sentie par les observateurs. Le 31 décembre 1987 la bande comprenait 831 personnes dont 352 résidaient sur la réserve.

Les élèves reçoivent leur enseignement jusqu'à la 7^{ième} année sur la réserve. En 1990 la 8^{ième} année sera dispensée sur place. Les plus avancés sont transportés à l'extérieur, principalement à New-Liskeard, Ont., où ils peuvent recevoir leur enseignement dans la langue anglaise.

Lorsqu'ils en ont le choix, les malades sont dirigés vers les hôpitaux ontariens pour des raisons de langue également.

POPULATION DE LA BANDE ET DE LA RÉSERVE			
	<u>1967</u>	<u>1977</u>	<u>1987</u>
Population de la bande	394	424	831
Population de la réserve	224	260	352
Population hors réserve	170	164	469

12.1.2. Profil démographique de Timiskaming

Le tableau 9 (annexe) présente les pyramides d'âge de la réserve pour les années 1967, 1977 et 1987.

La pyramide d'âge de 1967 est régulière à sa base. On note une baisse de population des 0 à 9 ans sur le tableau de 1977. Il y a cependant une reprise en 1987 pour ce même groupe. La réserve de Timiskaming maintient une population relativement stable entre 1967 et 1987. Il en est de même pour les naissances. On note en 1987 une très grande augmentation de la population hors-réserve.

Le tableau 9 (annexe) présente une certaine distorsion des pyramides, généralement entre 25 et 54 ans. La mobilité de la main-d'oeuvre explique en partie ces variations. En effet, autant les hommes que les femmes sortent de la réserve et y reviennent pour des raisons reliées au travail et à la poursuite de leurs études collégiales et universitaires.

12.1.3. Le conseil de bande⁶²

Le conseil de bande se compose du chef et de cinq conseillers. Quatre de ces personnes sont au début de la trentaine et les deux autres sont à la fin de la quarantaine. Il s'agit donc d'un conseil de bande relativement jeune comparé aux trois autres réserves considérées dans cette étude.

Il y a dix ans l'âge moyen des membres du conseil de bande se situait entre 40-45 ans. Ce rajeunissement du conseil est dû à la baisse de l'âge requis pour le droit de vote. Actuellement l'âge minimum pour voter est de dix-huit ans, tandis qu'il était de vingt et un ans il y a dix ans. Le facteur scolarité ne jouerait pas selon notre informateur. Une vingtaine d'employés réguliers relèvent directement du gérant du conseil de bande pour l'exécution des différents travaux et programmes nécessaires au bon fonctionnement social et économique de la communauté.

Depuis une quinzaine d'années le conseil de bande poursuit son processus vers l'autonomie, et pour ce faire, il a effectué ou est en train d'effectuer, la prise en charge des secteurs suivants:

- Δ l'assistance sociale réalisée depuis quinze ans;
- Δ la gestion du conseil de bande réalisée depuis quinze ans;
- Δ le service de police réalisée depuis onze ans;
- Δ le développement économique réalisée depuis neuf ans;
- Δ l'habitation réalisée depuis deux ans;
- Δ la santé, le processus de prise en charge a démarré il y a dix ans et presque achevé actuellement;
- Δ l'éducation, le processus est en marche depuis deux ans;
- Δ services sociaux la prise en charge se fait via des ententes avec le centre des services sociaux.

Comme dans toutes les réserves, il existe plusieurs comités rattachés plus ou moins directement au conseil de bande. A Timiskaming, les principaux comités sont:

- Δ le comité de police il est composé d'un membre du conseil, de deux personnes de la population et de deux policiers;
- Δ le comité de récréation il s'intéresse aux activités sportives et culturelles tant pour les adultes que pour les jeunes

- Δ le comité des "seniors" il existe depuis trois ans et s'adresse à toutes les personnes de plus de 55 ans
- Δ le comité de parents il est relié aux activités scolaires des étudiants et se rattache à l'éducation
- Δ le "church committee" il est principalement sous la responsabilité de l'aumônier et son action gravite autour de la liturgie, de la pastorale et de l'action catholique

12.1.4. Les personnes âgées

Les personnes âgées ont toujours leur place sur la réserve. On désire répondre à leurs besoins en les respectant et en évitant d'en faire un groupe à part et surtout en les gardant dans leur propre communauté. Depuis six ans, une seule personne âgée fut placée en centre d'accueil à l'extérieur de la réserve (Haillybury, Ont.).

Le "senior committee", très actif depuis trois ans bénéficie de l'aide de deux employés du dispensaire, à temps partiel. Plusieurs bénévoles donnent temps et énergies au comité pour l'organisation d'activités spécifiques telles: les bingos, les danses, les croisières, les pique-niques ou la traditionnelle rencontre de Noël.

Le "Christmas party" requiert beaucoup de préparation et fait la joie des personnes âgées. Il débute à 16h00 par une messe suivie d'un cocktail et d'un souper aux mets traditionnels. Il y a remise de cadeaux, organisation de jeux de société propres à la culture des anciens. La danse retient les plus vigoureux jusqu'aux petites heures du matin.

Un projet original visant la rencontre et les échanges culturels intergénérationnels (personnes âgées et les jeunes) est en préparation depuis deux ans. Ce programme "Nouveaux Horizons", supporté financièrement par le ministère de la Santé et du Bien-être social est en voie de réalisation.

Depuis 1983 la communauté bénéficie d'un journal publié à tous les deux mois, appelé "Saugeeng-Newsletters" dans lequel une place importante est faite pour l'information et aux messages s'adressant aux personnes âgées; Saugeeng signifie dans la langue algonquine: la tête ou le début de la rivière.

13. SYNTHÈSE

Comme l'indiquent Santerre et Létourneau⁶³, le contexte socio-économique et culturel dans lequel vieillissent les gens importe au plus haut point si l'on veut en comprendre la signification. Aussi la vieillesse se comprend mal si on l'isole des autres âges de la vie. Dès lors, on se doit de voir l'ensemble de la population dans toutes ses dimensions.

13.1. CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL

Pour mieux situer le contexte socio-économique et culturel des Amérindiens, il est nécessaire de souligner à grands traits certaines caractéristiques historiques, politiques et administratives qui ont influencées de façon déterminante l'évolution de l'organisation sociale des Autochtones. En l'espace de quelques centaines d'années, de premières nations, autonomes et exclusives, les Autochtones sont devenus le sixième groupe ethnique en importance au Québec et ne représentent que 0,7% de la population.

La structure actuelle de leurs réserves a été imposée par le gouvernement canadien et a transformé complètement leur façon de vivre collectivement. L'espace vital alors qu'il était auparavant quasi illimité s'est rétréci à des réserves calculées en nombre précis et restreint d'hectares.

D'une économie de chasse et de cueillette, ils sont passés au libéralisme économique puis vers un libre marché quasi international, héritant au passage des bienfaits et méfaits d'un État-providence, pourvoyeur d'assistance, de chômage et de dépendance. Ils ont subi passivement l'influence des différents paliers gouvernementaux présentant des politiques et orientations souvent non congruentes et ignorantes de leurs désirs et de leurs aspirations. D'une organisation politique de survie, de respect et de tolérance ils sont passés à un régime très structuré et compétitif. Les missionnaires ont tenté de les convertir d'un mode de vie cosmologique à une conception judéo-chrétienne.

Un observateur étranger, ayant comme principal bagage de connaissance les données fournies par des travaux décrivant la vie exotique des peuplades primitives du Nouveau Monde, serait bien dérouté s'il visitait les réserves actuelles des Amérindiens du Québec. La réalité est tout autre.

L'organisation sociale des communautés amérindiennes est en constante évolution et s'ajuste tant bien que mal au Québec contemporain.

13.2. LES AUTOCHTONES, ENTITÉS COMPOSITES

La deuxième partie a présenté les Autochtones du Québec. Neuf de ces onze nations ont conservé, à des degrés divers, leur langue maternelle. Nous avons signalé également que les Inuits présentaient des caractéristiques très particulières justifiant leur exclusion dans ce

présent travail. Renaud Santerre⁶⁴ souligne que les entités composites présentent souvent une grande variabilité de comportements en matière de démographie et de vieillissement. Bien que l'étude n'ait porté que sur quatre réserves, j'ai constaté certaines variables importantes d'une réserve à l'autre.

La tranche d'âge de dix ans pour les jeunes a été retenue parce qu'elle couvre exactement la période de temps entre chaque relevé démographique. Les nouvelles naissances ne sont donc jamais comptabilisées deux fois. Le cas est différent pour la tranche d'âge de 65 ans et plus.

% DES MOINS DE 10 ANS ET DES 65 ANS ET PLUS SUR LES RÉSERVES POUR LES ANNÉES 1967, 1977 ET 1987						
	1967		1977		1987	
	- de 10	65 et +	- de 10	65 et +	- de 10	65 et +
Mashteuiatsh	27,8%	5,8%	21,8%	5,3%	18,6%	7,2%
Mingan	32,9%	3,8%	24,3%	4,6%	21,2%	4,7%
Obedjiwan	44,5%	2,6%	34,0%	2,2%	19,3%	2,9%
Timiskaming	33,9%	6,3%	19,2%	6,2%	20,5%	5,4%

Il ressort clairement que la diminution du pourcentage des 10 ans et moins est constante dans toutes les réserves sauf une légère augmentation de 1.3% à Timiskaming entre 1977 et 1987.

Trois des quatre réserves affichent une augmentation du pourcentage des 65 ans et plus. Timiskaming fait exception en affichant une diminution constante du pourcentage des 65 ans et plus.

Si l'on combine l'augmentation du pourcentage des personnes de 65 ans et plus (trois réserves sur quatre) à la diminution du pourcentage des enfants de moins de dix ans (quatre réserves sur quatre), on comprend les constatations du ministère des Affaires indiennes et du Nord sur le vieillissement des communautés amérindiennes.

13.3. LA MOBILITÉ DE LA POPULATION

L'émigration et l'immigration sont des facteurs importants de démographie. Les réserves, territoires géographiquement délimités, sont des créatures récentes, et on constate un va-et-vient des populations ou des bandes dans la réserve ou hors de la réserve. Ce va-et-vient des populations influence les courbes démographiques des réserves tout comme l'émigration et l'immigration.

% DE LA POPULATION DE LA BANDE QUI VIVAIT SUR LES RÉSERVES AU 31 DÉCEMBRE DE 1967, 1977 ET 1987			
	31 dec. '67	31 dec. '77	31 dec. '87
Mashteuiatsh	77,1%	75,4%	55,0%
Mingan	95,9%	98,3%	96,6%
Obedjiwan	95,4%	94,9%	85,4%
Timiskaming	56,9%	61,3%	42,4%

Dans les quatre réserves étudiées, seule Mingan présente une stabilité du pourcentage de la population de la bande vivant sur la réserve. Les trois autres communautés accusent une diminution du pourcentage de la bande vivant sur le territoire de la réserve. Mashteuiatsh présente la plus grande diminution qui est de l'ordre de 21.9% en vingt ans. Lorsqu'on analyse de façon plus approfondie les mouvements de population, on constate qu'ils se jouent dans le groupe d'âge des 15 à 29 ans pour certaines communautés et des 30 à 64 ans pour d'autres. Dans les deux cas, cela influence beaucoup le profil démographique en amenant des variations importantes sur le vieillissement collectif de la réserve et par le fait même sur le phénomène du vieillissement. Cela pose une autre question qui touche la situation du vieillissement des Amérindiens hors réserve. Peu d'études à notre connaissance ont été menées sur ce sujet, sauf celle qui a été faite en Alberta et qui est mentionnée dans la deuxième partie.

13.4. DEGRÉ D'URBANISATION ET D'INTÉGRATION

La proximité ou l'éloignement géographique d'une réserve à une agglomération blanche importante, comme l'a démontré Jacques Kurtness⁶⁵, influence le degré d'acculturation de façon très évidente. Il y a là une relation directe à établir dans la façon de considérer le vieillissement des membres des communautés.

Nous constatons aussi que l'organisation sociale est plus ou moins élaborée d'une communauté à l'autre. Mashteuiatsh a procédé rapidement à sa prise en charge dans les domaines de sa gestion, de l'éducation, de son économie, de sa police, des services socio-sanitaires. D'autres, comme Obedjiwan qui est géographiquement isolée, sont moins avancées. Cette constatation est confirmée par l'étude de Bienvenue et Havens qui constatent que les communautés isolées sont susceptibles de connaître

des explosions démographiques tout en ayant des possibilités réduites dans leur développement économique et leur programme de santé.⁶⁶

Mashteuiatsh est la communauté qui se donne des services et des associations qui ressemblent le plus à ceux des Blancs. C'est la seule réserve qui possède son association exclusive aux personnes âgées et il s'agit d'un club d'âge d'or, membre de la fédération des clubs d'âge d'or du Québec (FADOQ).

Obedjiwan, qui est géographiquement isolée, n'a pas de tel regroupement. Timiskaming, bien que géographiquement près d'une petite municipalité de Blanc s'isole pour des raisons linguistiques. Ces deux réserves ont connu des explosions démographiques.

D'autres facteurs peuvent expliquer les attitudes et les comportements différents d'une communauté à l'autre. Ce qu'il faut retenir, c'est que les Autochtones ne présentent pas un visage monolithique. Lorsqu'on essaie de voir des globalités chez les Autochtones du Québec, il faut être conscient qu'on râpe des particularités parfois importantes et souvent douloureuses sous l'aspect humain. Ceci devrait être évité le plus possible dans le domaine de la gérontologie où l'on traite d'une partie de la population plus vulnérable.

CONCLUSION

La théorie de la modernisation veut que le statut de la personne âgée décline à mesure qu'une société se modernise. Dans la première partie nous avons vu, à l'aide d'un certain nombre d'observations, que cette théorie semble s'appliquer au Québec, et ce de façon plus tangible depuis les 50 ou 60 dernières années. Les effets se sont fait sentir particulièrement depuis une vingtaine d'années. Nous en ressentons les conséquences de façon encore plus aiguë actuellement. Renaud Santerre a sans doute raison lorsqu'il indique que les efforts de l'État par différents programmes de santé, d'habitation ou d'assistance financière, ont réussi à atténuer certains effets prévisibles encore plus pervers de la modernisation sur les personnes âgées. Par contre, l'intervention de l'État providence, tout en atténuant quelques effets comme la pauvreté des personnes âgées, s'est substituée à la famille et à la communauté en s'appropriant presque toutes les responsabilités face aux aînés en perte d'autonomie.

Au cours des années quatre-vingt, l'État du Québec, stimulé par le courant de la privatisation venant de l'Angleterre et des États-Unis et frappé par un début de récession économique, a convié les familles et les communautés à envisager un nouveau partage de responsabilités envers les personnes âgées. En même temps, le Québec prenait conscience de l'augmentation considérable du nombre et du pourcentage des personnes âgées en perte d'autonomie. Ces facteurs combinés ont certainement contribué à ralentir le mouvement de marginalisation des aînés qui se faisait sentir.

Les premières associations volontaires de personnes âgées datent des années soixante, si on fait exception des associations de retraités directement reliées à des organismes employeurs. Les principaux regroupements d'associations sont apparus au cours des années

soixante-dix. Au début des années quatre-vingt, ces groupes devenaient en quelque sorte les porte-parole officiels des personnes âgées.

Avec Suzanne Moffet et Marie Marthe T. Brault, je crois que les associations des personnes âgées ont une grande signification pour leurs membre et représentent un moyen majeur d'intégration sociale.

Ce mouvement social et les efforts de plus en plus concertés de la population laissent présager actuellement au Québec une revalorisation bien engagée des personnes âgées. A cet effet, il est intéressant de se référer au tableau dix. Il présente un ensemble de facteurs susceptibles de provoquer une revalorisation des personnes âgées.

Il serait intéressant et révélateur de reprendre une à une toutes les association volontaires des personnes âgées auxquelles il est fait allusion au premier chapitre et de les confronter au tableau de revalorisation des personnes âgées. La majorité sinon la totalité des quatorze facteurs composants ce tableau trouveront une correspondance, complète ou partielle, avec l'un ou l'autre des objectifs et réalisations des nombreuses associations volontaires. Cet exercice, même sommaire confirme l'importance des associations des personnes âgées dans le processus de la revalorisation de leur statut.

A la lecture des parties 2 et 3, on arrive rapidement à la conclusion que la modernisation a laissé ses traces autant chez les Amérindiens que chez le reste de la population du Québec. Toutefois, même s'il y a de grandes ressemblances entre les deux groupes, il y a aussi des nuances importantes. Dû à une quantité de facteurs d'ordre géographiques, politiques, numériques, culturels et historiques, les effets de la modernisation, chez les Amérindiens, semblent se présenter à un rythme et à des temps différents.

Au cours du XX^e siècle l'évolution des Canadiens français du Québec se présente différemment de celle des Amérindiens. Ceci n'infère aucune supériorité d'un groupe par rapport à l'autre. Il demeure quand même que l'observation parallèle des deux groupes ethniques peut s'avérer fort utile. Cette observation peut se faire à l'aide des quatre variables présentées au tableau 2 (annexe) traitant de la modernisation.

Au point de vue démographique, les pyramides des âges du Québec et celles des quatre réserves présentent des ressemblances avec un décalage d'une dizaine d'années. La chute du nombre et du pourcentage des naissances se fait sentir dix à quinze ans plus tard sur les réserves. De façon analogique, l'explosion du nombre et du pourcentage des personnes âgées se fera sentir plus tard. En effet, la progression du pourcentage des 65 ans et plus sur les réserves est plus grande que celle de la province. La différence sera minime dans vingt ans. L'augmentation de la demande de soins pour les personnes âgées en perte d'autonomie se fera donc sentir plus tard dans les réserves.

Au sujet de l'emploi, la technologie a pris plus de temps à rejoindre les réserves et à en modifier les types d'emploi. Certaines occupations traditionnelles comme la chasse et le piégeage attirent de moins en moins de jeunes. Ces derniers s'orientent vers des métiers nouveaux à l'instar des autres Québécois même s'ils le font à un rythme peut-être moins accéléré dans le temps. La famille amérindienne est bouleversée par les nouveautés. Une partie importante de la population, surtout celle des réserves géographiquement éloignées des grands centres urbains, défend ses traditions. Par contre, l'autre partie de la population adopte des comportements nouveaux, comparables à ceux des autres Québécois. Il est fréquent de voir, dans la même réserve, des attitudes différentes des familles à l'endroit de leurs aînés.

Finalement, la transmission du savoir n'emprunte plus les véhicules ancestraux sur les réserves. La scolarisation des populations augmente,

même si elle est encore inférieure à la moyenne provinciale. Les progrès sont énormes et encore là, ce n'est qu'une question de temps pour que soient atteints des standards comparables. Le savoir des vieux est encore partiellement utilisé à certains endroits, mais il l'est de moins en moins.

Ces changements consécutifs à la modernisation et observés sur les réserves, contribuent à ne pas en douter, à la diminution du prestige des vieux. Les différences se situent au niveau du rythme et du temps.

Le support de la famille pour leurs malades et leurs vieux, selon mon observation sur le terrain, serait plus soutenu chez les Amérindiens dits traditionnels. Il est naturel pour eux de voir la famille élargie prendre concrètement et directement à charge les personnes dépendantes. Les Amérindiens moins soucieux de leur culture et de leurs traditions, toujours selon mes informateurs, ont plus tendance à résoudre les problèmes posés par les personnes âgées dépendantes en utilisant les moyens offerts et développés par les Blancs. Chez les Amérindiens comme chez les Blancs, ce sont les femmes qui prennent soins des vieux. Le statut social de la personne âgée est lié à son utilité fonctionnelle et symbolique, tel que démontré par Corin (cité à la deuxième partie).

Par la force des événements, les personnes âgées en général se sont vues graduellement éloignées des postes officiels de responsabilité et ont senti leur influence diminuée. Le conseil de bande essaie de les impliquer davantage, comme par exemple en leur réservant un poste de personne ressource sur le comité santé et culturel. Toutefois, les personnes âgées semblent se méfier et préfèrent se tenir à l'écart, se sentant noyées parmi les jeunes. Certains informateurs analysant la situation croient que beaucoup d'ainés sont méfiants des jeunes et des administrateurs en place, craignant que ces derniers ne "vendent" aux Blancs leurs traditions et leurs informations.

PROLOGUE

Il serait prétentieux de vouloir indiquer une ligne de conduite à des nations. Toutefois, et en toute simplicité, il semble opportun de rappeler certaines constatations qui suggéreront d'elles-mêmes des indices utiles, afin de ne pas répéter les erreurs des autres, si cela peut être possible.

La modernisation pénètre dans les réserves avec la force d'un bulldozer, tout comme elle l'a fait au Québec. Le délai de pénétration, lorsqu'il y a un délai, est de quelques années. Est-ce suffisant pour s'y préparer ? Au Québec, une assistance de l'État a permis d'amoindrir certains effets négatifs de pauvreté, mais une trop grande assistance a contribué à un désengagement des communautés à l'endroit de leurs aînés.

Au Québec l'urbanisation rapide du début du siècle a amorcé le mouvement migratoire des populations des campagnes vers les villes. D'autres grands changements sociaux contemporains ont modifié nos habitudes de vie au travail et à domicile. À titre d'exemples, on peut citer la dénatalité, les nouvelles structures familiales et les nouvelles technologies sanitaires et économiques. Tous ces facteurs ont contribué à l'apparition de concentrations géographiques élevées de personnes âgées en perte d'autonomie. Cette densité anormale, ou sorte de ghetto, augmente l'isolement social et ne bénéficie ni aux personnes âgées ni à l'équilibre et au dynamisme d'un milieu.

La vie associative volontaire des personnes âgées s'est avérée un moyen efficace afin de contrer l'isolement et la ségrégation produits par la modernisation. Il est vrai que le dynamisme de ces associations provient principalement de l'intérieur. Il est aussi vrai que l'encouragement et le support de l'extérieur, ou de la population plus jeune, aident aux regroupements des aînés. Les réponses les mieux adaptées aux besoins des personnes âgées sont généralement celles qui

ont été préparées directement ou indirectement par les personnes âgées elles-mêmes.

La mise à l'écart des aînés constitue un "manque à gagner" collectif considérable, sans tenir compte des sentiments d'inutilité ressentis par ce groupe de citoyens. La lutte à cette désintégration sociale ou ce rejet collectif des aînés n'est pas seulement l'affaire de ceux-ci, mais bien la responsabilité et l'intérêt de toute la collectivité. Une concertation intergénérationnelle visant l'intégration maximale des personnes âgées est de toute nécessité et devrait faire l'objet non seulement d'une politique générale, mais d'actions concrètes, soutenues et connues de toute la communauté. Ainsi la couleur culturelle d'une telle démarche deviendrait le meilleur gage de sa réussite.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. QUÉBEC, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, *Dossier: personnes âgées*, Québec, 1987, pp. 7-57.
2. *Ibid*, pp. 57-59.
3. SANTERRE, R. et G. LÉTOURNEAU, *Vieillir à travers le monde*, P.U.L., Québec, 1989, pp. 149-162.
4. Certificat de gérontologie, UQAC, révision des programmes, lettre du promoteur Jacques St-Onge, 1989.
5. BRAULT, M.-M., *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires des personnes âgées*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1987, pp. 13-22.
6. DION, L., *Société politique: la vie des groupes*, tome 1, P.U.L., Québec, 1971, p. 203.
7. MOFFET, S., "La vie associative des personnes âgées", *Service Social*, vol. 34, no 1, 1985, Université Laval, Québec, pp. 55-76.
8. PRATT, H.J., *Policy interest group and political culture. The case of Canada's organized senior citizens*, Wayne State, University, 1984.
9. FADOQ - secrétariat - 4545 avenue Pierre de Coubertin, Montréal.
10. AQDR - secrétariat - 1850 Bercy, suite 113, Montréal.
11. Forum des citoyens âgés - secrétariat - 1800 boul. René Lévesque ouest, Montréal.
12. BRAULT, M.-M. T., "Les associations volontaires de personnes retraitées, quelques implications socio-culturelles", *Recherches en gérontologie*, Cahiers de l'ACFAS, 1985.
13. BRAULT, M.-M. T., *Du loisir à l'innovation*, *ibid*, pp. 55-57.

14. ST-ONGE, J., *La personne âgée, sa valeur dans la société d'aujourd'hui et de demain*, 8^{ième} colloque de l'association québécoise de gérontologie, UQAC, 1987.
15. QUÉBEC, Secrétariat aux Affaires autochtones, *Les Autochtones au Québec*, Québec, Québec, 1988.
16. L'assemblée nationale du Québec, le 30 mai 1989 a reconnu les MALECITES comme onzième nation autochtone.
17. L'abréviation des langues parlées est la suivante: a: anglais, al: algonquin, at: attikamek, cr: cri, fr: français, mi: micmac, mo: montagnais, na: naskapi. Dans le texte l'ordre des abréviations indique l'importance de l'usage.
18. La réserve est une limite territoriale où réside une communauté autochtone, consécutive à une Loi de l'Union de 1851.
19. WARREN, S. et R. MCKIM, *Experiences of the Ethnic Elderly*, University of Alberta, (study underway in 1988).
20. CORIN, E., "Regards anthropologiques sur la vieillesse", *Anthropologie et société*, vol 6, 1982.
21. *Ibid*, p. 66.
22. *Ibid*, pp. 65-66.
23. VANDERBURG, R. M., *When legends fall silent our ways are lost: Some dimensions of the study of aging among native Canadians*, University of Toronto.
24. Association des Métis et Indiens hors Réserve du Québec Inc., *La situation de la femme indienne ou métisse non-statuée*, Roberval, 1978.
25. SIOUI, R.G., *Les montagnais de Mingan*, Institut Éducatif et Culturel Atikamekw-Montagnais, Document de travail, 1989.

26. Association des Métis et Indiens hors Réserves du Québec Inc., *La survie de la culture autochtone*, juin 1979.
27. *La situation de la femme...ibid*, 196 p.
28. *La situation de la femme...ibid*, pp. 42-44.
29. Informations privilégiées de personnes de Mashteuiatsh, de Mingan, d'Obedjiwan et de Timiskaming.
30. CORIN, E., *ibid*, p.78.
31. *La survie de la culture... ibid*, p.10.
32. *La situation de la femme... ibid*, p. 134.
- 33 *La situation de la femme... ibid*, p. 32.
34. *La situation de la femme... ibid*, pp. 120-150.
35. La liste des associations ne se veut pas exhaustive, mais est plutôt présentée à titre d'illustration.
36. GILL, A., "Témoignage de leaders", *Rencontre*, vol 9 no 3 1988, p. 14.
37. La liste des associations ne se veut pas exhaustive, mais est plutôt présentée à titre d'illustration.
38. Association des Métis et Indiens hors Réserve du Québec Inc., *La situation de la femme indienne ou métisse non-statuée*, Roberval, 1978, p. 30.
39. *Ibid*, p. 30.
40. QUÉBEC, *ibid*, p. 12.
41. BARBEAU, D., et R. GILL, *Étude socio-géographique du district fédéral de Pointe-Bleue*, Mémoire de Baccalauréat spécialisé en géographie, UQAC, mars 1977, pp. 21-24.

42. GILL, D., *Groupe de travail en éducation indienne, Rapport général déposé en nov 1984 à l'assemblée générale de représentant en éducation indienne à Québec*, 1983.
43. Ministère des Affaires indiennes et du Nord, District de Pointe-Bleue, (Mashteuiatsh), 1989.
44. Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean, Pointe-Bleue, (Mashteuiatsh), fév. 1989, directeur du personnel: Yvon Connolly.
45. Une informatrice, Madame Albertine Courtois (retraîtée), fév. 1989.
46. Une informatrice et un informateur, Madame Mariette Jourdain (retraîtée) fév. 1989, Monsieur Hubert Jourdain (retraité) fév. 1989.
47. Québec, *ibid*, p. 22.
48. GILL, D., *ibid*, Ch. Mingan.
49. *Mingan qui es-tu?*, Travail de collaboration, Imprimerie Notre-Dame Inc., 1983.
50. SIOUI, R.G., *Les montagnais de Mingan*, Institut Éducatif et Culturel Atikamekw-Montagnais, Document de travail, 1989.
51. CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, Exposé sur le profil démographique et socio-sanitaire du territoire de la Côte-Nord, District de la Minganie, Baie Comeau, 1989.
52. SIOUI, R.G., *ibid*, pp. 15-18.
53. *Mingan: qui es-tu?* op. cit. pp. 24-28.
54. Une informatrice, Pauline Natess, responsable des services communautaires au conseil de bande de Mingan.
55. Les autochtones du Québec... *ibid*, p. 8.
56. GILL, D., *Ibid*, ch. Obedjiwan.

57. BARBEAU, D. et R. GILL, *ibid*, pp. 14-17.
58. Le conseil de bande à Obedjiwan, février 1989, Secrétaire: Gilbert Owashish.
59. Un informateur, Fernand Denis-Damie, (membre du conseil de bande et employé au dispensaire).
60. FERNAND, D.-D., *ibid*.
61. QUÉBEC... *ibid*, p. 4.
62. Des informateurs, Arden Mc Bride, conseiller et responsable des services sociaux, Wayne Laperle, infirmier au dispensaire, Marbel Mc Learen aux services communautaires.
63. SANTERRE, R. et G. LÉTOURNEAU, *Vieillir à travers le monde*, P.U.L., Québec, 1989, pp. 5-7.
64. SANTERRE, R., "Ethnicités et vieillesse québécoises", *Vieillir à travers le Monde*, P.U.L., Québec, 1989, p. 282.
65. KURTNESS, J., *Aculturation et niveaux d'adaptation chez sept communautés autochtones du Québec*, Symposium - approche multidisciplinaire au problème de changement dans les sociétés multiculturelles, Université Laval, Québec, nov, 1987.
66. BIENVENUE, R., et B. HAVENS, "Structural inequalities, informal networks: A comparison of native and non-native elderly", *Canadien Journal of Aging*, vol 5, no 4, 1986.

BIBLIOGRAPHIE

BARBEAU, D., et R. GILL, *Étude socio-géographique du district fédéral de Pointe-Bleue*, Mémoire de Baccalauréat spécialisé en géographie, UQAC, mars 1977.

BIENVENUE, R., et B. HAVENS, "Structural inequalities, informal networks: A comparison of native and non-native elderly", *Canadien Journal of Aging*, vol 5, no 4, 1986.

BRAULT, M.-M., *Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires des personnes âgées*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1987.

BRAULT, M. M. T., "Les associations volontaires de personnes retraitées, quelques implications socio-culturelles", *Recherches en gérontologie*, Cahiers de l'ACFAS, 1985.

QUÉBEC, Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux, *Dossier: personnes âgées*, Québec, 1987.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD, *Exposé sur le profil démographique et socio-sanitaire du territoire de la Côte-Nord*, District de la Minganie, Baie Comeau, 1989.

CORIN, E., "Regards anthropologiques sur la vieillesse", *Anthropologie et société*, vol 6, 1982.

COWGILL, D., et L. HOLMES, *Aging and modernization*, Appleton Century Crofts, New York, 1972.

DION L., *Société politique: la vie des groupes*, tome 1, P.U.L., Québec, 1971.

GILL, A., "Témoignage de leaders", *Rencontre*, vol 9 no 3 1988.

GILL, D., *Groupe de travail en éducation indienne, Rapport général déposé en nov 1984 à l'assemblée générale de représentant en éducation indienne à Québec*, 1983.

KURTNESS, J., *Aculturation et niveaux d'adaptation chez sept communautés autochtones du Québec*, Symposium - approche multidisciplinaire au problème de changement dans les sociétés multiculturelles, Université Laval, Québec, nov, 1987.

La situation de la femme indienne ou métisse non-statuée, Association des Métis et Indiens hors Réserve du Québec Inc., Roberval, 1978.

La survie de la culture autochtone, Association des Métis et Indiens hors Réserves du Québec Inc., Roberval, juin 1979.

QUÉBEC, Secrétariat aux Affaires autochtones, *Les Autochtones au Québec*, Québec, 1988.

Mingan qui es-tu?, Travail de collaboration, Imprimerie Notre-Dame Inc. 1983.

MOFFET, S., "La vie associative des personnes âgées", *Service Social*, vol34, no 1, 1985, Université Laval, Québec.

PRATT H.J., *Policy interest group and political culture The case of Canada's organized senior citizens*, Wayne State, University, 1984.

ST-ONGE, J., *La personne âgée, sa valeur dans la société d'aujourd'hui et de demain*, 8^{ième} colloque de l'association québécoise de gérontologie, UQAC, 1987.

SANTERRE, R. et G. LÉTOURNEAU, *Vieillir à travers le monde*, P.U.L., Québec, 1989.

SIMMONS, L.W., *The role of aged in primitive society*, Yale University Press, New Haven, 1945.

SIOUI, R.G., *Les montagnais de Mingan*, Institut Éducatif et Culturel Atikamekw-Montagnais, Document de travail, 1989.

VANDEBURG, R. M., *When legends fall silent our ways are lost: Some dimensions of the study of aging among native Canadians*, University of Toronto.

WARREN, Sharon et R. MCKIM, *Experiences of the Ethnic Elderly*, University of Alberta, (study underway in 1988).

WATSON, W.H. et R.J. MAXWELL, *Human aging and dying, A study in socio-cultural gerontology*, St-Martin's Press, 1977.

ANNEXES

Tableau 1

**RÉPARTITION DES PRINCIPAUX GROUPES ETHNIQUES SUIVANT LEUR IMPORTANCE
NUMÉRIQUE ET RELATIVE DANS LA POPULATION TOTALE, LA PROPORTION DES JEUNES ET
DES VIEILLARDS, LE TAUX DE MASCULINITÉ GÉNÉRALE ET ÂGÉE, LE TAUX D'URBANISATION
ET LA LANGUE PARLÉE À LA MAISON**

Québec - 1981

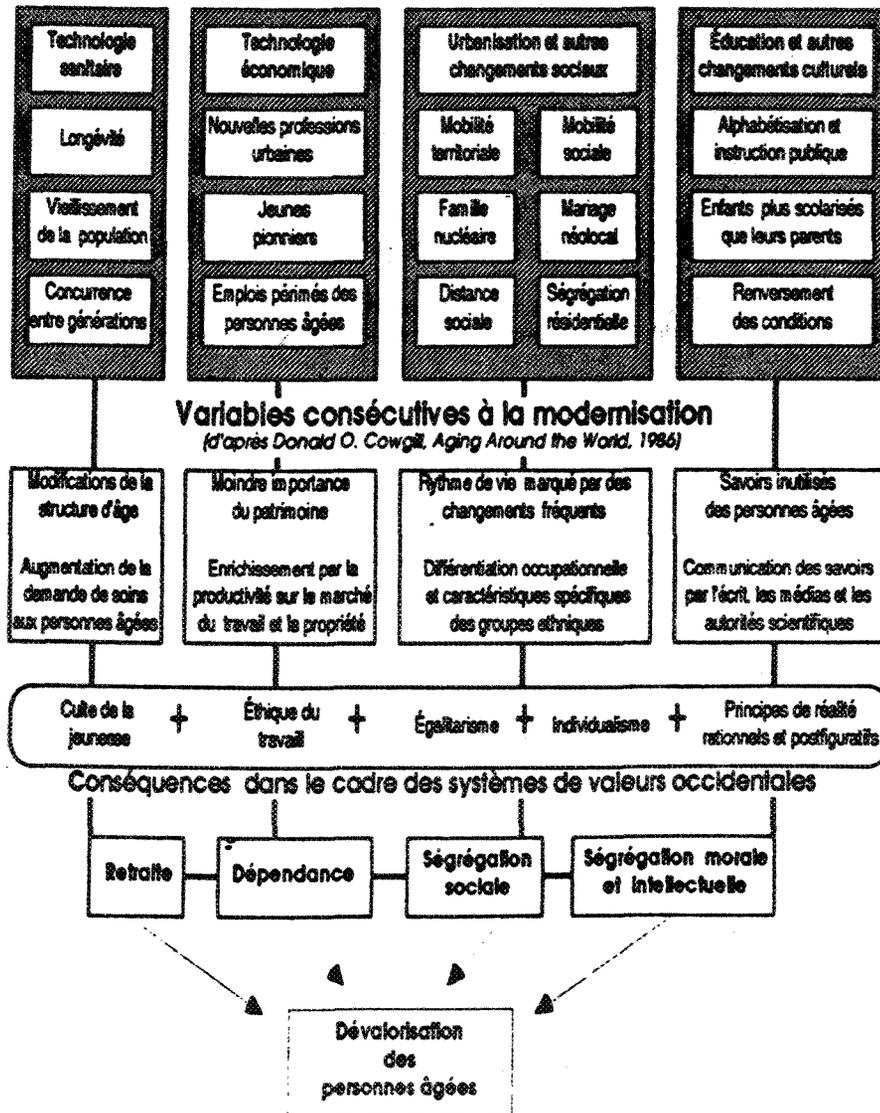
RANG	ORIGINE ETHNIQUE (UNIQUE)	NOMBRE TOTAL D'INDIVIDUS	% DE LA POP. TOTALE	% MASC. MASC.			Degré d'urbanisation(%)				LANGUE PARLÉE À LA MAISON
				% -15ans	% 65ans+	GÉN.	ÂGÉE	URBAIN	R.N.A	R.A	
1	FRANÇAISE	5 105 670	80,2	22,2	7,7	97	72	74,9	21,8	3,3	FRANÇAIS
2	BRITANNIQUE	487 385	7,7	17,3	13,1	93	70	82,5	15,3	2,2	ANGLAIS
3	ITALIENNE	163 735	2,6	19,5	7,8	111	95	97,9	1,9	0,2	AUTRE
4	JUIVE	90 360	1,4	16,7	18,9	100	91	99,1	0,8	0,1	ANGLAIS
5	GREQUE	49 420	0,8	27,4	4,4	109	68	99,3	0,6	0,1	AUTRE
6	AUTOCHTONE	46 855	0,7	32,5	4,8	101	100	37,7	62,0	0,3	AUTRE
7	ALLEMANDE	33 770	0,5	10,9	10,4	102	87	82,1	14,3	3,6	ANGLAIS
8	PORTUGAISE	27 370	0,4	30,0	4,0	104	68	97,9	1,9	0,2	AUTRE
9	POLONAISE	19 755	0,3	9,8	17,1	105	98	93,3	6,1	0,6	ANGLAIS
10	CHINOISE	19 260	0,3	23,5	6,5	103	55	99,0	1,0	0,0	AUTRE
11	ASIATIQUE ARABE	16 850	0,3	19,4	7,2	134	73	97,5	2,3	0,2	FRANÇAIS
12	ESPAGNOLE	15 460	0,2	24,0	3,0	105	75	96,1	3,7	0,2	AUTRE
13	INDO-CHINOISE	15 125	0,2	30,5	2,2	120	89	96,7	3,2	0,1	AUTRE
14	UKRAINIENNE	14 640	0,2	7,3	19,9	105	92	94,1	5,2	0,7	ANGLAIS
15	ARMÉNIENNE	10 380	0,2	19,3	11,3	102	67	99,3	0,7	0,0	AUTRE
16	HONGROISE	9 750	0,1	8,1	19,5	118	80	94,5	4,7	0,8	AUTRE
17	HOLLANDAISE	8 055	0,1	10,9	7,5	105	124	80,1	15,7	4,2	ANGLAIS
18	BELGE ET LUXEMBOURG.	6 580	0,1	8,8	9,3	115	85	82,8	13,3	3,9	FRANÇAIS
19	TCHÉCOSLOVAQUE	4 845	0,1	12,5	16,6	99	81	94,9	4,7	0,4	ANGLAIS
20	SUISSE	4 325	0,1	18,2	7,7	118	86	69,0	14,9	16,1	FRANÇAIS
21	SCANDINAVE	4 225	0,1	11,7	11,8	106	87	84,0	13,9	2,1	ANGLAIS
22	JAPONAISE	1 395	0,02	13,3	11,8	101	94	97,5	2,5	0,0	ANGLAIS
TOTAL		6 369 070		21,9	8,3	97	73	77,5	19,6	2,9	

SOURCE: RECENSEMENT DU CANADA 1981, CATALOGUE 92-211, VOL. 1, SÉRIE NATIONALE. ÉCHANTILLONNAGE DE 20 %.

Tiré de: "Vieillir à travers le monde",
Santerre, R., Létourneau, G., P.U.L.,
Québec, 1989, p. 283.

Tableau 2

Variables indépendantes et intermédiaires reliées à la modernisation
(d'après Donald O. Cowgill, Aging and Modernisation, 1974)



Tiré de: "Viellir à travers le monde",
 Santerre, R., Létourneau, G., P.U.L.,
 Québec, 1989, p. 15.

Évolution du nombre et du pourcentage des personnes âgées au Québec:
réel: 1901-1981
estimé: 1986-2061

Année	65 ans et plus		Accroissement sur la décennie antérieure %
	Nombre	Pourcentage	
1901	78 419	4,8	---
1911	91 920	4,6	17,2
1921	108 787	4,6	18,3
1931	138 243	4,8	27,1
1941	175 955	5,3	27,3
1951	232 097	5,7	31,9
1961	306 301	5,8	32
1971	413 015	6,9	34,8
1981	569 380	8,8	37,9
(estimé:)			
1986	654 000	9,9	
1991	756 000	11,3	32,8
2001	915 000	12,9	21
2011	1 082 000	15,1	18,3
2021	1 367 000	19,2	26,3
2031	1 609 000	23,3	17,8
2041	1 517 000	23	- 5,7
2051	1 420 000	22,6	- 6,4
2061	1 367 000	22,9	- 3,8

Ainsi, le pourcentage des personnes âgées au Québec s'était accru de 1 % dans les 60 premières années du présent siècle, de 3 % dans les 20 années qui ont suivi; depuis, il n'a cessé de croître de manière accélérée et ne cessera de le faire avant les années 2030.

4. Tableau tiré de BUREAU de la statistique du Québec, Les personnes âgées au Québec, Statistiques démographiques, 1986, 255 p. Les données des années 1901 à 1961 ont été prises à la p. 28 et les projections 1986 à 2061 à la page 44 (hypothèse de fécondité moyenne).

Tiré de: "Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux - dossier "personnes âgées"." Gouvernement du Québec, 1987, p. 8.

Tableau 4

Évolution de la population totale, de la proportion des personnes âgées, des taux bruts de natalité et de mortalité, de l'espérance de vie, de l'accroissement naturel, du taux de masculinité et du taux d'urbanisation au Québec depuis 1851

Année de recensement	Population totale	Taux(%) d'urbanisation	Pourcentage des personnes âgées	Taux de masculinité		Taux de natalité /1000	Taux de mortalité /1000	Accroissement naturel /1000	Espérance de vie à la naissance		
				Générale	Âgée				H	F	Ecart
1851	890 281	15,3	2,4 (4,4)	102,2	(118,5)	45,0	22,7	22,3	39,8	42,0	2,2
1861	1 111 588	18,3	2,8 (5,1)	104,4	(116,3)	43,0	21,3	21,7	40,5	42,7	2,2
1871	1 191 516	22,8	3,8	100,1	113,3	43,2	23,1	20,1	41,0	43,2	2,2
1881	1 359 027	27,8	4,3	99,8	108,4	42,0	23,8	18,2	42,0	43,9	1,9
1891	1 448 535	33,8	4,5	100,0	105,2	39,3	21,9	17,4	43,0	45,4	2,4
1901	1 648 898	39,7	4,8	100,0	99,2	38,3	20,2	18,1	45,0	47,7	2,7
1911	2 005 776	48,2	4,6	102,0	100,0	38,0	18,0	20,0	48,1	50,8	2,7
1921	2 360 510	56,0	4,6	99,9	99,8	36,3	14,2	22,1	51,7	54,8	3,1
1931	2 874 662	63,1	4,8	101,4	98,3	29,1	12,0	17,1	56,2	57,8	1,6
1941	3 331 882	63,3	5,3	100,8	96,8	26,8	10,3	16,5	60,2	63,1	2,9
1951	4 055 681	66,9	5,7	99,4	95,6	29,8	8,6	21,2	64,4	68,6	4,2
1956	4 628 378	70,0	5,7	100,3	94,0	29,4	7,6	21,8	66,1	71,0	4,9
1961	5 259 211	74,3	5,8	100,2	89,5	26,1	7,0	19,1	67,3	72,8	5,5
1966	5 780 845	78,3	6,1	99,7	84,4	19,0	6,7	12,3	67,9	73,9	6,0
1971	6 027 764	80,6	6,8	98,7	77,7	14,8	6,8	8,0	68,3	75,3	7,0
1976	6 234 445	79,1	7,7	97,9	74,1	15,5	6,9	8,6	69,1	76,7	7,4
1981	6 438 403	77,6	8,8	97,1	70,7	14,8	6,6	8,2	71,1	78,7	7,6

Tableau établi par Renaud Santerre, 24 mai 1985.

Sources: - Recensements du Canada depuis 1851;

- Statistiques de l'état civil depuis 1922;

- C. Pouyez et Y. Lavoie, *Les Saguenayens*, Québec, PUQ, 1983, p. 277 et p. 293;

- Bourbeau et Legaré, *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec*, p. 20-21;

- Jacques Henripin, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*, p. 370;

- Espérance de vie:

1851 à 1921 - Estimations de Bourbeau et Legaré, *Évolution de la mortalité au Canada et au Québec*, p. 42;

1931 à 1981 - Tables de mortalité, Canada et provinces;

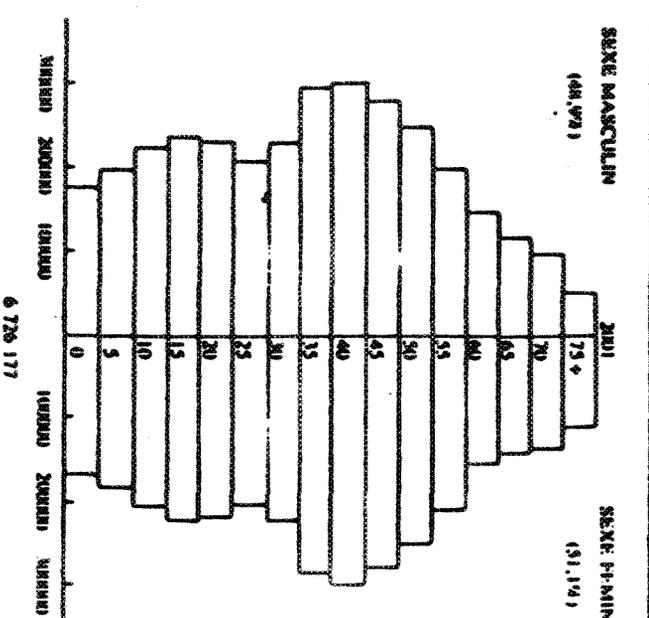
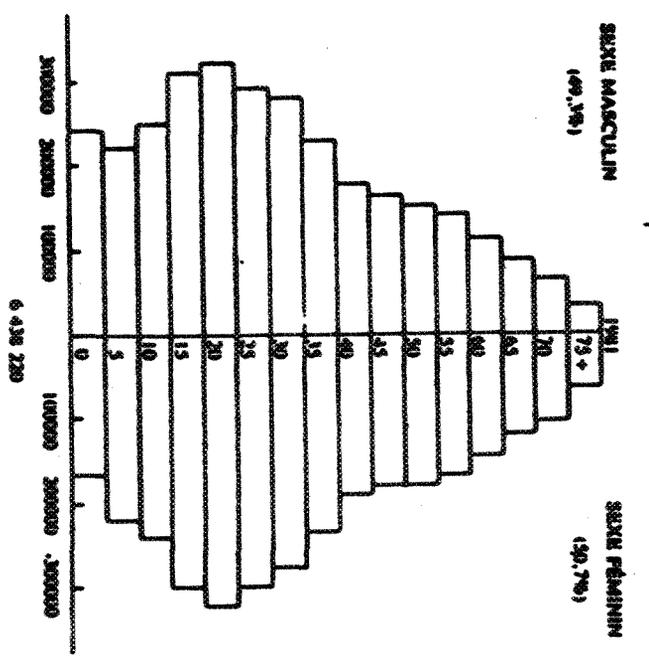
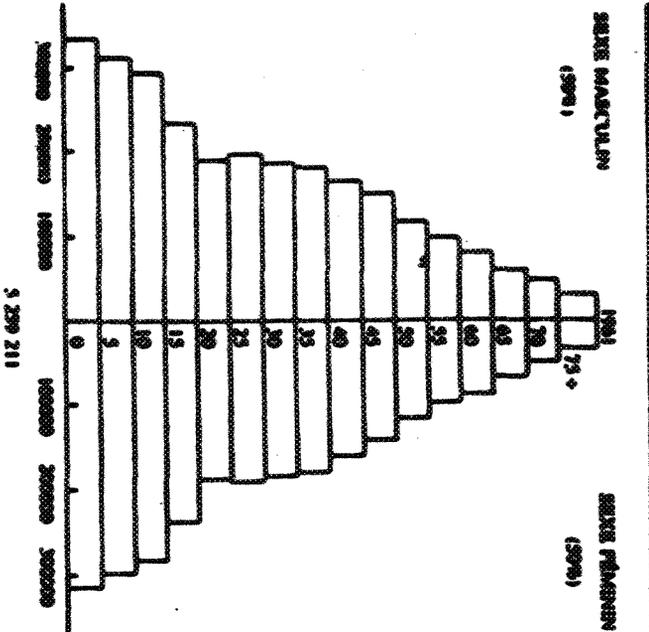
L. Frenette et S. Messier, « Approche féministe du vieillissement », *Cahiers québécois de démographie*,

IX, 1, 1980, p. 145.

N.B. - Les parenthèses utilisées en 1851, 1861 indiquent que la population âgée est calculée d'après les gens de 60 ans et plus au lieu de 65 et plus. La proportion des personnes âgées de 65 et plus est estimée pour ces deux années. De même, le taux de natalité est estimé jusqu'à 1922.

Tiré de: "Vieillir à travers le monde",
Santerre, R., Létourneau, G., P.U.L.
Québec, 1989, p. 159.

Pyramides des âges, Québec, 1961, 1981, 2001



Dépendance 79,3%

Dépendance 41,9%

Dépendance 42,7%

Titré de: "Le système de santé et de services sociaux au Québec", Gov. du Québec, 1985, pp. 18-19.

Source: Données de recensement de Statistique Canada, 1961, 1981 et des résultats d'une projection de population à partir du modèle SUIPER-PUF.

MASHTEUIATSH — Profil démographique

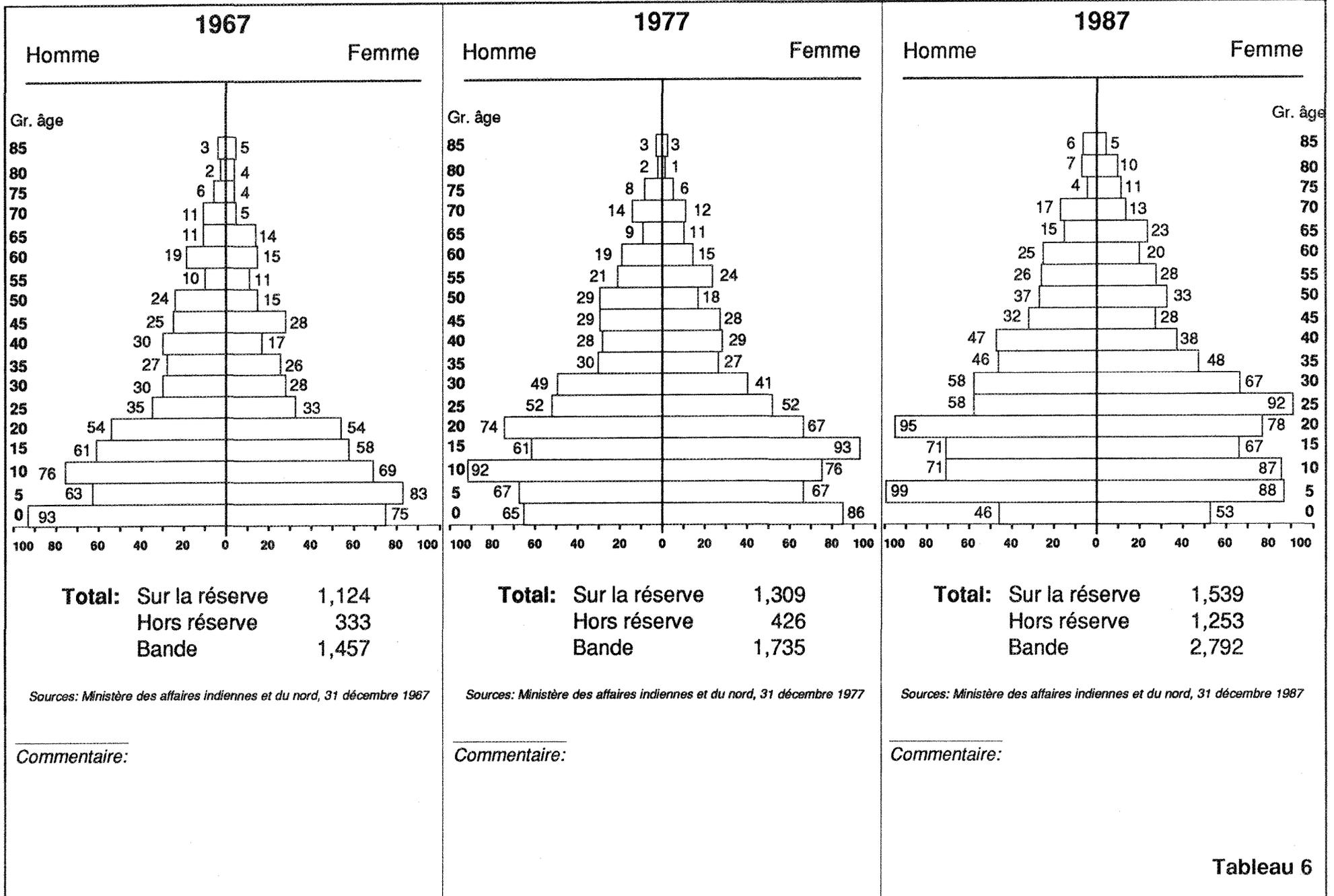


Tableau 6

MINGAN — Profil démographique

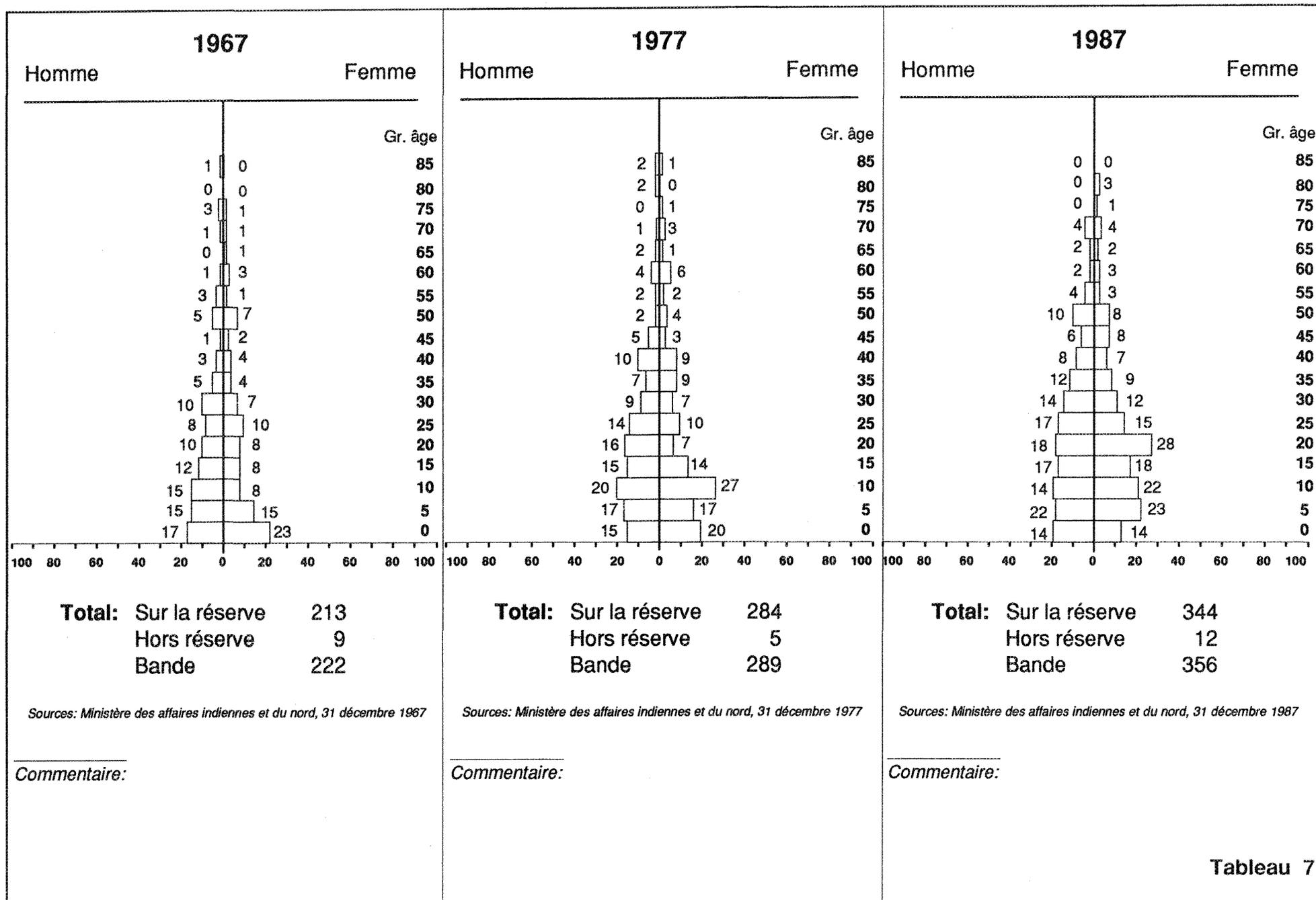
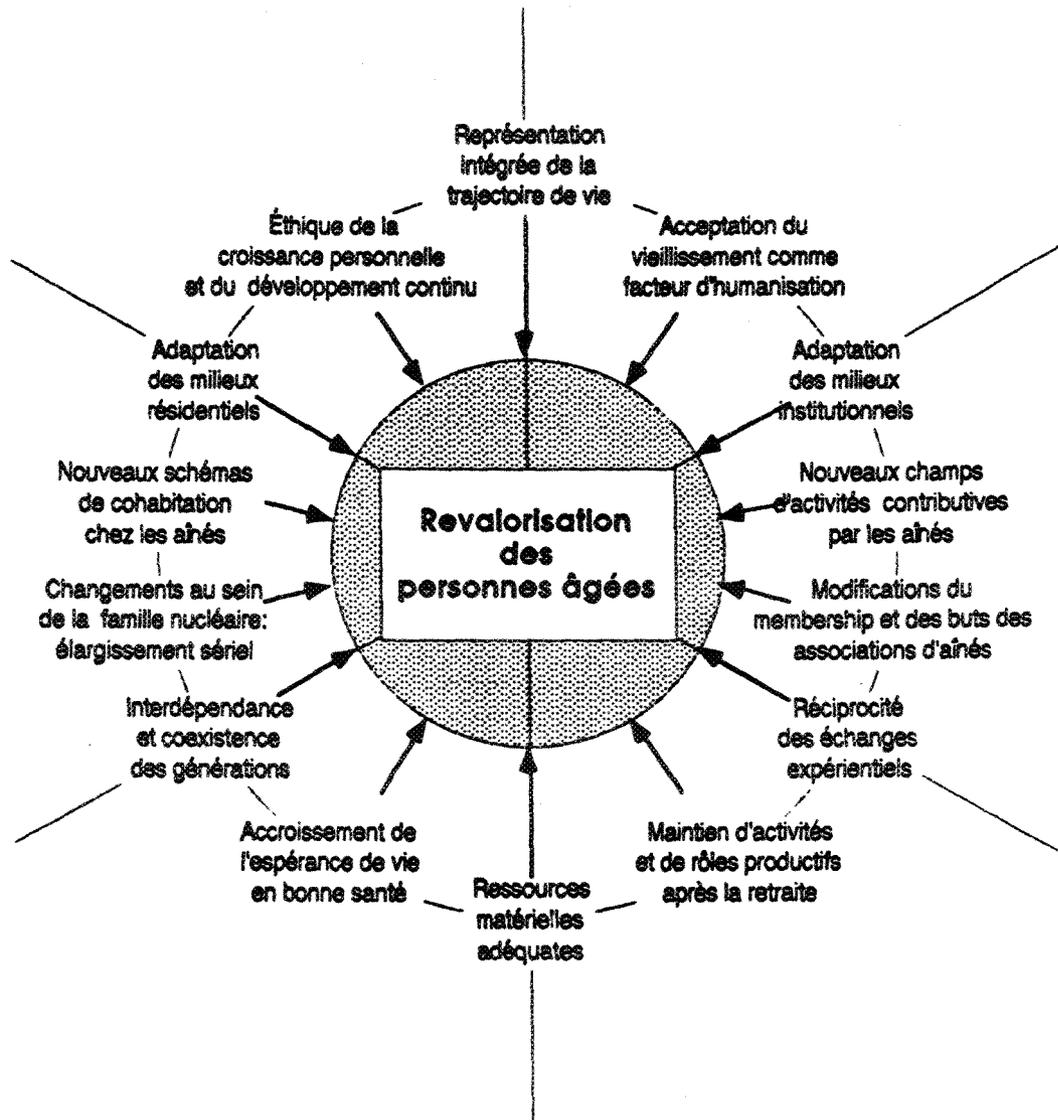


Tableau 7

Tableau 10



Tiré de: "Vieillir à travers le monde",
Santerre, R., Létourneau, G., P.U.L.,
Québec, 1989, p. 16.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Mes préoccupations de recherche m'ayant porté antérieurement à étudier la vie associative des personnes âgées québécoises, canadiennes et françaises, j'ai voulu savoir ce qu'il en était chez nos compatriotes amérindiens. Je n'ai trouvé aucun écrit spécifique, ni à la bibliothèque, ni au ministère des Affaires indiennes et du Nord, ni dans les communautés amérindiennes. J'ai alors tenté de cerner le sujet de mon intérêt au moyen d'écrits les plus reliés possible à ce que je cherchais et en observant et questionnant les Amérindiens eux-mêmes. J'ai d'abord recueilli le maximum d'informations écrites connexes au sujet traité. Par la suite, guidé par l'expérience et une certaine connaissance du milieu amérindien, j'ai voulu voir de l'intérieur des communautés amérindiennes, ce qu'il en était des regroupement des personnes âgées. Ce sont donc les Amérindiens eux-mêmes qui m'ont fourni le principal matériel ainsi que l'aide nécessaire à l'interprétation de mes observations. J'ai eu le souci constant de saisir leur vécu tel qu'ils le percevaient. Il s'agit d'une recherche de type exploratoire.

LE CHOIX ET LES CARACTÉRISTIQUES DES UNITÉS D'OBSERVATION

La très grande majorité des 50 000 Autochtones du Québec vivent dans 54 communautés (réserves) réparties sur tout le territoire de la province. Un certain nombre vivent hors-réserve un peu partout. Concernant leur statut, la grande majorité sont Indiens, certains Métis et d'autres sans statut. Les Autochtones de neuf des onze nations ont conservé à des degrés divers leur propre langue maternelle, le français ou l'anglais devenant leur langue seconde. Deux nations ayant perdu leur langue utilisent le français. Certaines réserves sont très isolées géographiquement, d'autres sont littéralement comprimées à l'intérieur de communautés de Blancs. Certaines ont de très grandes limites,

d'autres sont très restreintes. Les individus de certaines bandes vivent presque tous sur leur réserve tandis que les Malécites n'habitent pas le territoire de leur réserve.

Les Mohawks sont plus de 10 500 et les Malécites ne sont que 215. Devant ce vaste éventail, mon choix s'est porté sur quatre communautés, guidé en cela par des raisons d'ordre pratique. Pour des raisons d'objectivité, je voulais un échantillon le plus représentatif possible, alliant le plus grand nombre de caractéristiques ci-haut décrites. De façon très pratique, le budget et le temps alloués à ce projet de recherche ne permettaient pas un échantillonnage trop grand. J'ai dû, à la spécificité de cette recherche, concentré mon travail exclusivement auprès des Amérindiens vivant sur des réserves. La possibilité de choisir des informateurs a été un critère important dans mon choix. La taille, la situation géographique, l'appartenance à l'une ou l'autre des nations ainsi que la langue parlée furent les autres critères utilisés dans le choix des réserves sélectionnées.

Mashteuiatsh, réserve montagnaise, très intégrée géographiquement et socialement à la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, représente une bande importante, où 55% de la population demeure sur la réserve. Le français est la langue d'usage et le montagnais, est en effervescence. Il s'agit d'une des communautés amérindiennes les plus autonomes (avec ses 1 552 résidents sur une réserve de 1 306 hectares).

Mingan, est une autre réserve montagnaise, située sur la Basse Côte Nord dont 96.6% de la population de la bande vit sur la réserve. Beaucoup plus petite que la première (339 résidents), la langue d'usage est le montagnais. Le français langue seconde n'est pas connu des très jeunes et des très âgés. Avant 1951 les enfants ne fréquentaient pas l'école.

Obedjiwan est l'une des trois communautés atikamekw. Elle est située au nord du réservoir Gouin en Mauricie et est géographiquement isolée.

La langue d'usage est la langue maternelle. Il s'agit d'une réserve ayant une population et une superficie moyennes.

Timiskaming fait partie de la grande région Abitibi-Témiscamingue où habitent les Algonquins. La bande sélectionnée a une population relativement petite, 715 habitants dont seulement 42,4% habitent la réserve. La langue algonquine est d'usage et l'anglais est la langue seconde, et ce en dépit d'un entourage de communautés blanches exclusivement francophones.

Donc, sélection de quatre communautés, représentant trois nations, dont les caractéristiques de langue, de densité, de situation géographique et de développement socio-économique diffèrent.

SÉLECTION DES INFORMATEURS

Les autochtones font l'objet de toutes sortes d'observations depuis plusieurs années aussi bien par des chercheurs d'occasion que par des chercheurs de carrière. Connaissant leurs attitudes et leurs réactions bien légitimes face à ces observateurs étrangers, j'ai voulu diminuer ces impacts en choisissant mes informateurs parmi des personnes déjà connues soit à titre d'ex-collaborateur ou d'ex-étudiant. Cela m'était possible car je côtoie de façon professionnelles les Autochtones depuis plus de 25 ans. Sur place, les informateurs connus me réfèrent à d'autres personnes lorsque nécessaire.

CUEILLETTE DES DONNÉES

Les données recueillies furent de trois ordres:

Δ L'étude documentaire

Il n'est pas dans les habitudes des Amérindiens de transmettre leur tradition au moyen d'écrits. Leurs productions littéraires sont peu nombreuses et s'écartent parfois des normes et exigences reconnues dans les milieux scientifiques. En dépit de ces faits, j'ai privilégié les articles publiés par des individus ou des regroupements d'Amérindiens, concernant différents aspects de la vie des Autochtones et dont la diffusion était très restreinte. Certains travaux d'étudiants amérindiens ainsi que des rapports officiels furent utilisés. J'ai obtenu les données démographiques du ministère des Affaires indiennes et du Nord. Certains conseils de bande m'ont fourni des données pertinentes pour mon travail. Quelques volumes ou articles sur la vie des Amérindiens du Québec, principalement produits par des anthropologues, me furent très utiles.

Δ Les entrevues

J'ai fait des entrevues semi-dirigées avec 14 personnes des quatre réserves, dans un style très souple et détendu afin de favoriser la cueillette d'éléments imprévus. Ces personnes étaient majoritairement des professionnels de la santé et des services sociaux, puis des employés du conseil de bande, des retraités et deux membres de conseils de bande. Très souvent la même personne était rencontrée à deux titres.

Δ L'observation participante:

Je connaissais, pour y avoir été à plusieurs reprises au cours des 25 dernières années, deux des quatre réserves sélectionnées. J'y connaissais aussi plusieurs personnes. Pour le besoin de ce présent travail, je suis allé rencontrer en entrevue, différentes personnes sur les deux réserves déjà connues. Pour les deux autres, j'y ai séjourné trois jours afin de compléter mes entrevues. J'ai également côtoyé "monsieur et madame tout le monde", ce qui m'a permis de compléter de façon informelle mes observations.

Δ L'analyse des données

Ayant déjà une connaissance pratique de certaines réserves et nations amérindiennes, j'ai orienté mes efforts, dans le cadre du présent travail, d'abord vers la recherche et l'analyse de la littérature. J'ai tenté de compiler les données selon leurs apports à l'évolution de l'organisation sociale des communautés amérindiennes.

Cela m'a conduit à l'élaboration d'une grille d'observation destinée à être utilisée auprès d'informateurs privilégiés. Cette deuxième étape s'est déroulée sur une période de neuf mois. Les données recueillies sur le terrain, ainsi que la signification que je leur accordais ont été retournées aux informateurs privilégiés afin d'obtenir leurs commentaires et leurs corrections s'il y avait lieu. Dans trois réserves sur quatre, mes informateurs ont cru nécessaire de présenter ma première ébauche de rédaction à des membres du conseil de bande afin de valider mes informations et mes interprétations. Le rapport final fut rédigé par la suite.

TRAVAUX DU GRIR

VOLUMES

• COLLECTION RENOUVEAU MÉTHODOLOGIQUE

1. Groupe de recherche et d'intervention régionales, Actes du colloque recherche-action , Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1984, 2^e édition, 255 p. Prix: 8\$
2. Groupe de recherche et d'intervention régionales, Le renouveau méthodologique en sciences humaines: recherche et méthodes qualitatives , Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 108 p. Prix: 10\$
3. DESLAURIERS, Jean-Pierre et Christiane GAGNON, Entre le savoir et l'action: choix éthiques et méthodologiques, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1987, 145p. Prix: 14\$

• COLLECTION DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

4. CHARBONNEAU, Roland, DESLAURIERS, Jean-Pierre, PRIGENT, Alain et Claude VIENNEY, Analyse socio-économique comparée des coopératives d'habitation en France et au Québec, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, p. 394 Prix: 20\$
5. KLEIN, Juan-Luis et Robert LAROUCHE, L'État et l'élite locale à la croisée des chemins: les alternatives du développement régional vues au travers des SODEQ du Québec , Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1985, 115 p. Prix: 10\$
6. DIONNE, Hugues, GAGNON, Christiane et Juan-Luis KLEIN (Éds), Du local à l'État: les territorialités du développement , Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ et GRIR/UQAC, 1986, 141 p. Prix: 14\$
7. DIONNE, Hugues, KLEIN, Juan-Luis et Jean LARRIVÉE (Éds), Vers de nouveaux territoires intermédiaires? , Rimouski et Chicoutimi, GRIDEQ et GRIR/UQAC, 1986, 230 p. Prix: 8\$
8. Groupe de recherche et d'intervention régionales, Le développement agroforestier au Québec et en Finlande, Montréal et Chicoutimi, ACFAS et GRIR/UQAC, 1985, 249 p. Prix: 12\$
9. DESY, Jean et al. avec la participation de Jacques PARIZEAU, M.R.C. et municipalités: vers une union libre? Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1988, 152 p. Prix: 16\$
10. DESLAURIERS, Jean-Pierre, BRASSARD, Marie-Joëlle, Pouvoir habiter, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1989, 184 P. Prix: 16\$

11. GAGNON, Christiane, KLEIN, Juan-Luis, TREMBLAY, Marielle et Pierre-André TREMBLAY, *Le local en mouvements*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1989, 398 p. Prix: 22\$
12. GAGNON, Christiane et KLEIN, Juan-Luis, et al. *Le social apprivoisé*, Hull, Ed. Asticou, 1989, 146 p. Prix: 16\$
13. BERGERON, G. (Ed.), *Technologie et territoire. La maîtrise territoriale du changement technologique*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, 1990 (à paraître). Prix: 16\$

NOTES ET/OU RAPPORTS DE RECHERCHE

- A. BOUDREAU, Richard, GAGNON, Christiane, KLEIN, Juan-Luis et Francine SAVARD, *L'ancrage territorial du mouvement associatif en région périphérique*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, janvier 1986, 53p. Prix: 6\$
- B. BERGERON, Gilles, *La contribution du Sommet sur le développement et l'économie de la région 02 à la mise en place d'un processus d'autodéveloppement régional*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, janvier 1986, p. 36. Prix: 4\$
- C. AMEGAN, Samuel, BLACKBURN, Louis-Marie, BONNEAU, Gilles, BOUCHER, Louis-Philippe et Jacques OUELLET, *L'École polyvalente Jonquière: modélisation d'un système-école*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, mai 1986, p. 109. Prix: 8\$
- D. MORENCY, Marc-André, BRETON, Gilles, PROULX, Gilles, DESGAGNE, Lévis et Lysette BOUCHER, *Le marché mondial des produits de l'aluminium: perspectives et contraintes de développement*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, novembre 1986, 33 p. Prix: 4\$
- E. DESLAURIERS, Jean-Pierre, *(L')A propos de l'anarchie*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, septembre 1987, 38 p. Prix: 4\$
- F. GAGNON, Rodolphe, *L'apprentissage adulte au mitan de la vie*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, mai 1988, 38 p. Prix: 4\$
- G. ANADON Marta, MASSON, Dominique, TREMBLAY, Marielle et Pierre-André TREMBLAY, *Vers un développement rose: pratiques sociales des femmes en région*, Chicoutimi, GRIR/UQAC, avril 1990, 80 p. Prix: 7\$
- H. ST-ONGE Jacques, *Personnes âgées amérindiennes et modernisation, étude de la vie associative des personnes âgées dans quatre communautés amérindiennes du Québec*, Chicoutimi, GRIR / UQAC, septembre 1990, 97 p. Prix: 8\$